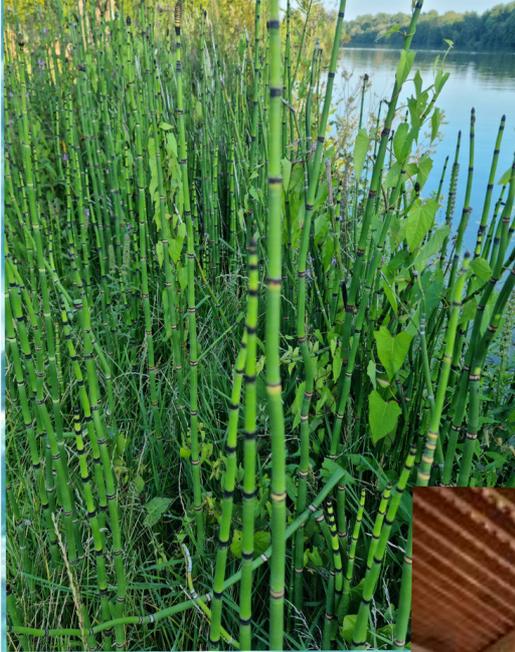
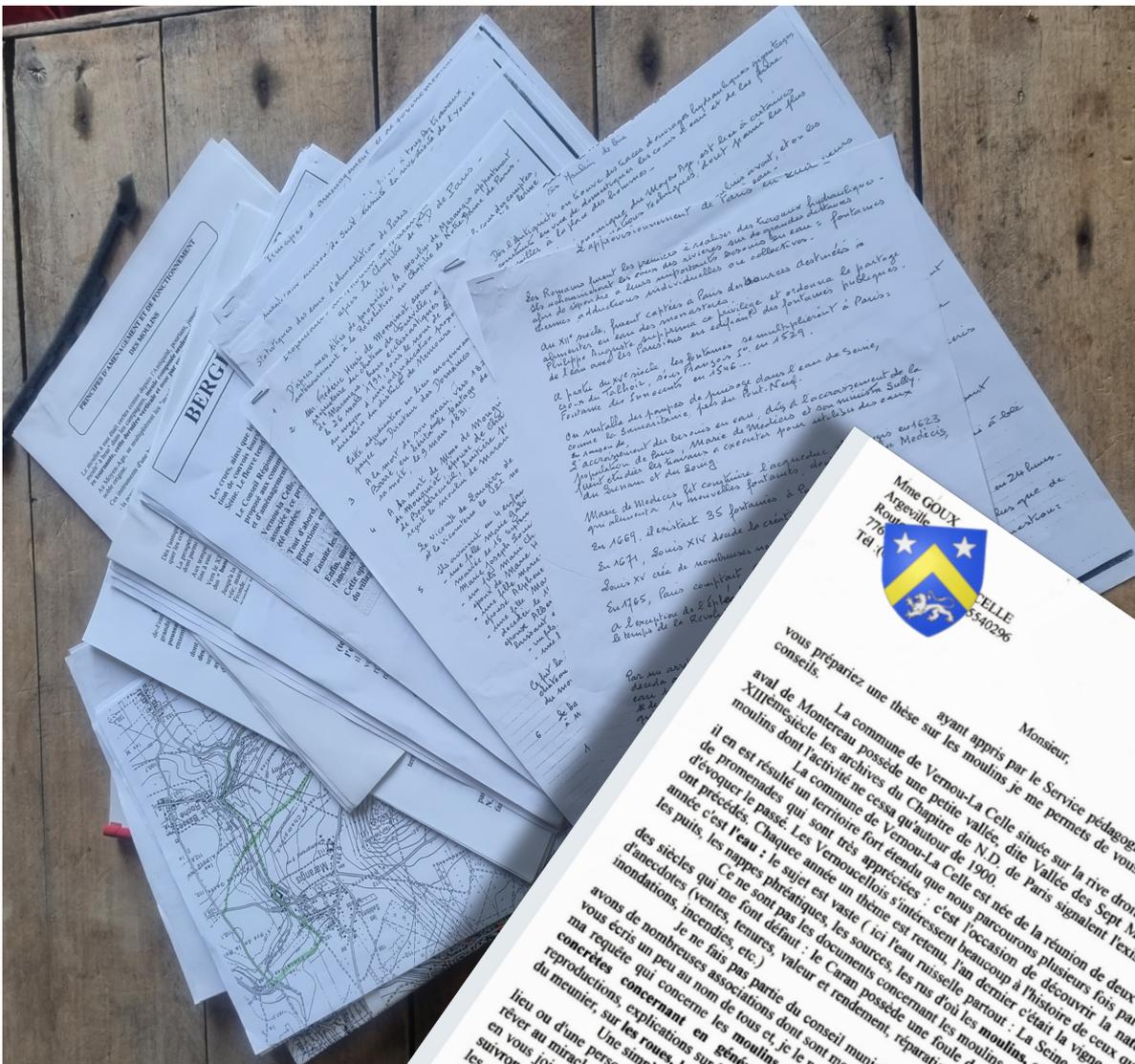


Vernou-La Celle sur Seine

AU FIL DE L'EAU.....





Ces documents ont été rassemblés par madame Goux dans les années 90, un double avait été déposé en mairie. ce travail, nous avons pris la liberté de le reprendre et de le mettre à votre disposition en respectant l'intégralité des textes et en essayant de retrouver l'idée de cette promenade autour de l'eau,

TRENTE ANNÉES ONT PASSÉES DANS NOS RUS ET NOTRE FLEUVE..

BONNE LECTURE

TABLE DES MATIÈRES

- 4 D'OÙ VIENNENT LES MOTS "EAUX ET FORÊTS" QUI CARACTÉRISENT SI BIEN NOTRE VILLAGE ?
- 5 RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE DE LA COMMUNE
- 6 HYDROGRAPHIE DE VERNOU-LA CELLE
- 6 LE COCHE D'EAU
- 7 CHEMIN DE HALAGE
- 8 LA DÉRIVATION DES SOURCES DE LA VOULZIE, DU DURTEINT ET DU DRAGON
- 10 LES EAUX DU RU FLAVIEN
- 11 L'AMENAGEMENT DU RU FLAVIEN
- 12 LES ANCIENS MOULINS À EAU
- 12 ORIGINE DES MOULINS DU RU FLAVIEN
- 13 LES MOULINS DE BRIE
- 14 FONCTIONNEMENT D'UN MOULIN À EAU
- 15 LE CIRCUIT DE LA MOUTURE DE GRAIN
- 16 LES ANCIENS PROPRIETAIRES DES MOULINS DU RU FLAVIEN
- 17 LE MEUNIER ET SA FAMILLE
- 18 LA NOCE AU MOULIN DU BOIS EN 1853
- 19 INVENTAIRE D'UNE SUCCESSION
- 20 LES MOULINS EN RUINES ET LES REPARATIONS
- 21 LA CESSATION DE L'ACTIVITE DES MOULINS AU XIXÈME SIECLE.
- 23 L'EAU, LE SACRÉ ET LA NÉCESSITÉ
- 27 UN ÉTÉ 1944
- 28 LES BERGES DE SEINE
- 29 LA GLACIÈRE DU CHÂTEAU AU PARC VIOLETTE RETTE



D'OÙ VIENNENT LES MOTS "EAUX ET FORÊTS" QUI CARACTÉRISENT SI BIEN NOTRE VILLAGE ?

Le mot forêt vient du latin foris qui signifie "dehors". Dès l'époque romaine, des cadastres ont été établis pour délimiter les propriétés et surtout faire payer des impôts. Tout ce qui n'était pas cultivé et qui était utilisé par l'ensemble de la communauté a donc été dénommé "foresta" y compris les rivières, les pâturages, les lieux incultes, les parties boisées. Chez les romains, il y avait d'ailleurs des fonctionnaires chargés de leur surveillance qui pouvaient ressembler à des forestiers. En Gaule, les parties boisées étaient très importantes et parfois peu accessibles (absence de chemins et animaux prédateurs). Les parties habitées, les villas, pouvaient être séparées par de vastes espaces plus ou moins boisés. Autour des terres cultivées, se trouvaient le "saltus", la partie réservée aux troupeaux. (La dénomination "sault" se retrouve dans des noms de lieu). La forêt de Fontainebleau, incultivable, sans eau, difficilement pénétrable à cause de son relief, est toujours restée une "forêt", même si les arbres y étaient peu nombreux. On l'utilisait épisodiquement mais personne n'en revendiquait la propriété.

Lors de l'invasion de la Gaule par les Francs, ceux-ci, grands chasseurs s'approprièrent ces terrains pour leur exercice favori. Ce serait en particulier les rois mérovingiens qui déclarèrent que tout terrain non attribué à quelqu'un appartiendrait au roi en Ile de France. Ce serait l'origine des premières forêts royales.

Sous Charles le Chauve (840-877), la Seine est qualifiée de "foresta" et l'on parle déjà de "forestarii" pour surveiller les biens royaux. Sous le régime féodal, les seigneurs accaparent tous les terrains, en particulier pour la chasse qui était d'ailleurs considérée comme un entraînement à la guerre, bien que les forêts soient toujours utilisées par les paysans comme lieu de pâturage des bestiaux et comme source de produits divers. Il en découlera les droits d'usage que les seigneurs et surtout les rois essaient de réglementer. A la fin du 11^e siècle, le mot forêt commence à désigner clairement les étendues boisées pendant que le mot "eau" désignait tout simplement les rivières, lieu de pêche pour le seigneur mais aussi moyen de transport pour le bois et de nombreux matériaux. L'expression "Eaux et Forêts" est employée pour la première fois en 1219, dans une ordonnance de Philippe Auguste pour la surveillance de son domaine. On peut y voir la création officielle de l'administration du même nom bien que ce soit Philippe le Bel qui en 1291 organise réellement celle-ci, même si cela n'a pas grand chose à voir avec l'Administration des Eaux et forêts créée après la Révolution. En tout cas, en 1270, suite à un procès "entre les marchands de bestiaux adjudicataires de la paisson en forêt de Bière et les habitants des communes usagères", on cite le nom d'un certain Guillaume Batteste, forestier à Fontainebleau. Il est donc certain qu'il y a des forestiers à Fontainebleau depuis au moins 7 siècles. Même si la gestion ancienne était sans commune mesure avec ce qui se fait maintenant, la forêt "naturelle" a été très vite transformée par l'homme, il faut se rappeler que la forêt avait alors un rôle primordial pour les hommes de l'époque. Le bois était la seule source d'énergie calorifique. Il avait donc une grande valeur. Les rois tiraient un revenu conséquent des forêts souvent coupées d'une manière qui se rapprochait du taillis sous futaie : les arpenteurs mesuraient une surface déterminée qui était vendue à un marchand de bois d'où le nom de "Ventes Nicolas ou Ventes Chapelier.." lorsqu'on se rappelait le nom de celui qui avait acheté dans un endroit. On coupait tout sur une certaine surface en laissant quelques baliveaux destinés à grossir plus longtemps. La plus grande partie du bois était amenée jusqu'à la Seine où l'on confectionnait de grands radeaux que l'on chargeait d'ailleurs de marchandises : foin, blé, vin, volailles, fruits etc.. Ainsi par flottage, le bois arrivait au cœur même de Paris qui est devenue la capitale de la France parce qu'elle possédait justement le meilleur réseau navigable pour l'approvisionnement, les routes peu entretenues n'étant pas toujours praticables pour les transports lourds et volumineux. Fontainebleau était donc une forêt très intéressante. N'oublions pas non plus le bois de construction.

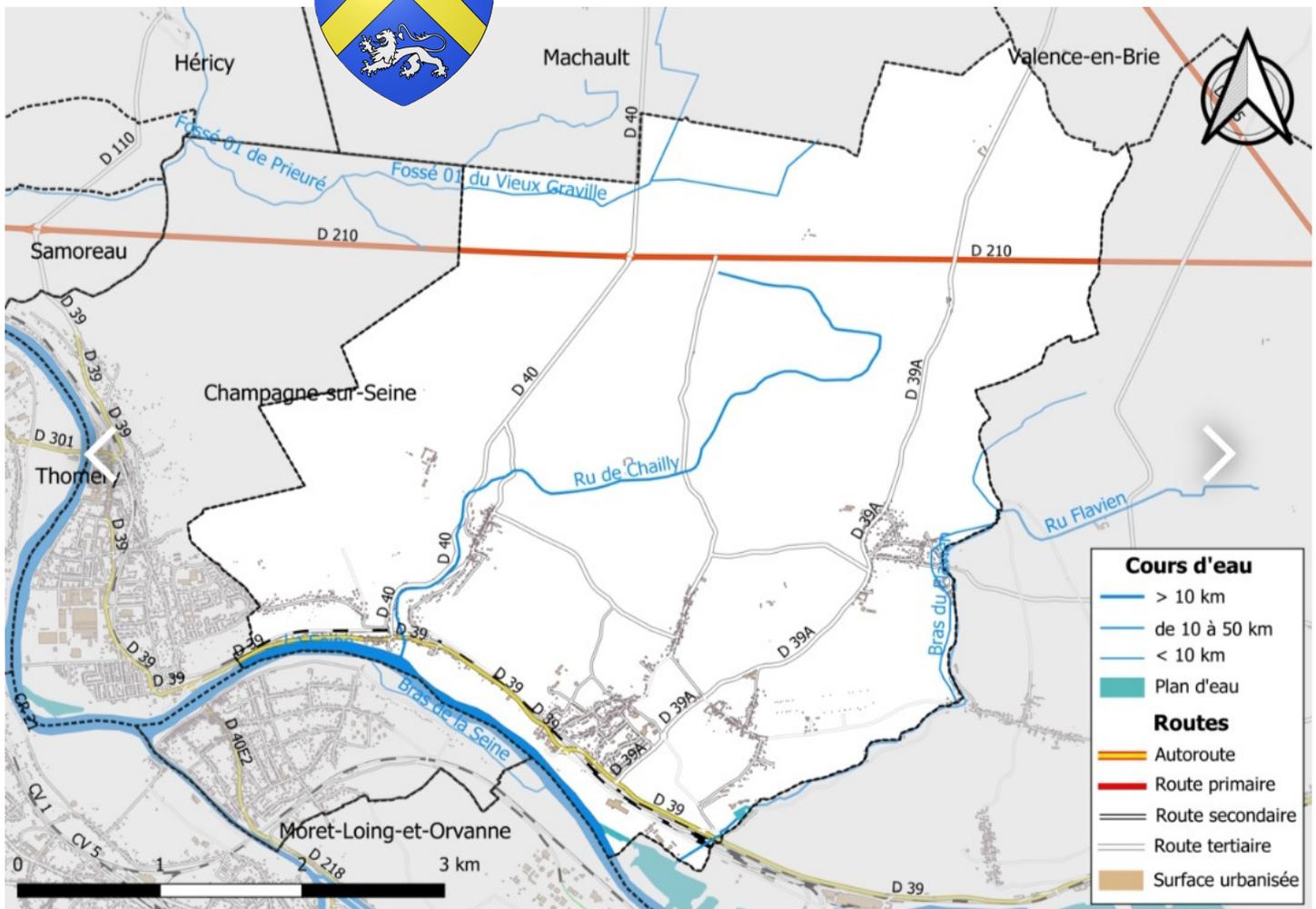
Toutes les églises et les palais de Paris doivent posséder une bonne proportion de chênes issus de Fontainebleau. Les techniques de construction anciennes utilisent surtout des arbres de petit diamètre, tout juste équarris, mais en grande densité. Les rois devaient tenir tout particulièrement à cette forêt, aussi bien pour la chasse que pour l'argent qu'ils en tiraient, sous St Louis, un quart des revenus de la couronne viennent des forêts.

P. P. PERRAUD d'après le livre "Histoire des Eaux et Forêts" stage 1000 ans d'histoire octobre 1995





RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE DE LA COMMUNE

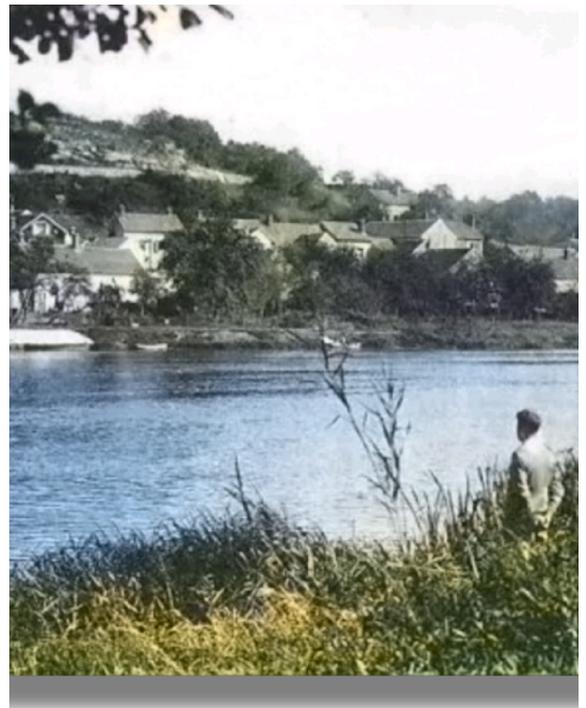


LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE DE LA COMMUNE SE COMPOSE DE HUIT COURS D'EAU RÉFÉRENCÉS :

- LA SEINE, FLEUVE LONG DE 774,76 KM, AINSI QUE :
- UN BRAS DE 1,02 KM ;
- LE RU FLAVIEN, 6,39 KM, QUI CONFLUE AVEC LE BRAS DE LA SEINE
- UN BRAS DU FLAVIEN, 1,74 KM, QUI CONFLUE AVEC LE RU FLAVIEN ;
- LE FOSSÉ DE LA MADELEINE, 1,38 KM, AFFLUENT DU RU FLAVIEN ;
- LE RU DE CHAILLY, 6,52 KM, AFFLUENT DE LA SEINE ;
- LE FOSSÉ DU VIEUX GRAVILLE, CANAL DE 4,04 KM, QUI CONFLUE AVEC LE FOSSÉ DE PRIEURÉ ;
- LE FOSSÉ DU BOIS DE VALENCE, CANAL DE 1,41 KM, QUI CONFLUE AVEC LE FOSSÉ 01 DU VIEUX GRAVILLE.

PAR AILLEURS, SON TERRITOIRE EST ÉGALEMENT TRAVERSÉ PAR L'AQUEDUC DE LA VOULZIE.

LA LONGUEUR TOTALE DES COURS D'EAU SUR LA COMMUNE EST DE 20,33 KM.



HYDROGRAPHIE DE VERNOU-LA CELLE

En lisant le livre de Jules Randon pour Vernou ou la monographie de M. Pierre, pour La Celle, en regardant les cartes, anciennes et actuelles, de notre commune, on se rend compte que l'eau est partout, ce qui s'explique par la nature du sol, tantôt calcaire, tantôt argileux, quand il n'est pas siliceux, ainsi que par le relief: ici se termine le plateau de la Brie et nous dominons la Seine.

A côté de chaque mare ou de chaque source on trouvait des maisons, voire des fermes, quelquefois disparues et dont les bois ne gardent que le nom : Quinquempoix, Les Patouillâts, l'Argenterie, Ecuelles, Epinette, Maison-Neuve, etc..

Quand les habitants, jadis, ne pouvaient bénéficier comme maintenant du réseau de distribution d'eau de la commune, ils utilisaient l'eau de leurs sources, de leurs puits, de la fontaine publique la plus proche, du lavoir etc...

De l'eau, il y en avait plutôt trop : que de marais à assécher, que de prés en bordure de Seine inondés plusieurs mois par an ! Mais que de joies quand, à force de travail, les nuisances se transformaient en richesses : productions fruitières, maraîchères, (légumes et cresson), force hydraulique pour faire tourner les moulins etc...

En se promenant sur notre territoire, quel plaisir de découvrir les puits, les lavoirs, les fontaines aux noms si poétiques (de Nanfroy, de Saint Martin de Puyfourcat, de St Fortuné etc...), aux vertus miraculeuses bien sûr, et les sources plus isolées donc encore plus mystérieuses (du Bignon, des Paillis etc..).

Que de petits rus se déversant directement dans la Seine ou venant grossir les 2 rus les plus longs : le ru Flavien qui fait la limite entre Vernou et la Grande Paroisse et le ru de Chailly qui traverse notre territoire depuis Marangis Jusqu'à la Seine en passant par la Thurelle et la Celle (autrefois il changeait de nom selon son parcours, s'appelant le Biezen. amont, la Vallée près de la Seine).

En plusieurs lieux, les rives de la Seine s'appelaient "Ports" : Port de Vernou, Port des Piliers, Port de la Celle : c'est en ce dernier lieu que se trouvèrent bloqués des mariniers il y a 200 ans comme nous l'apprend le compte-rendu du Conseil Municipal de la Celle. Le 30 Frimaire An III (20 Décembre 1794), des "voituriers à eau" chargés de convoier du foin destiné pour le "service militaire", autrement dit les soldats de la toute nouvelle République, se trouvent bloqués par le gel de la Seine. Craignant que leur chargement ne soit gâté (c'était une époque où les autorités étaient "terrifiantes"), ils demandent aux "officiers municipaux" de la Celle tous les secours nécessaires afin de conserver leur foin et terminent leur requête par "c'est de vous que les exposants attendent justice. Salut et fraternité". Etant donné "les glaces dont la Seine est couverte" et "considérant que le danger peut augmenter de jour en jour", le Conseil Municipal ne peut ou ne veut endosser la responsabilité des mesures à prendre ; les voituriers sont donc incités "de se transporter incessamment au Bureau des Approvisionnements de la République. soit à Montereau, soit à Nemours pour aviser aux moyens de conserver lesdites marchandises". L'acte qui leur est remis "en la maison commune" est signé par Jacques Poil, greffier.

N.B. La fontaine de Puyfourcat faisait l'objet d'un culte païen très ancien. Celles de St Martin et de St Fortuné étaient sacrées.

LE COCHE D'EAU

Pour aller à Paris en 1778 par le coche d'eau , à l'aller :

a) Le coche d'eau part de Montereau le lundi à 3h du matin et arrive à Paris le même jour,

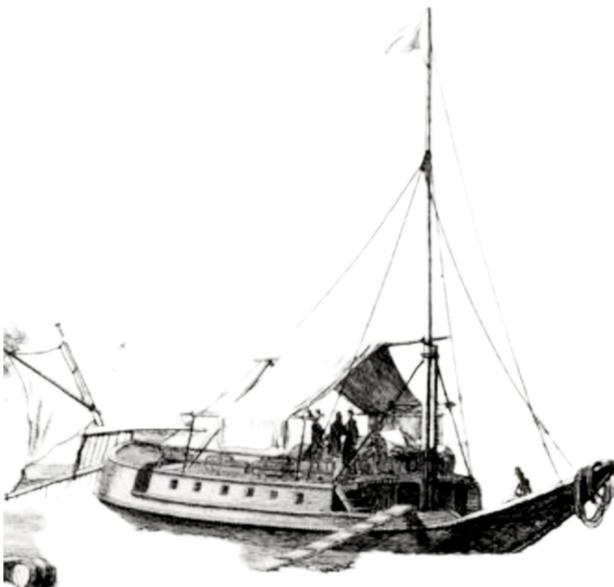
b) un autre coche part de Nogent, passe par Montereau la nuit du jeudi au vendredi,

pour le retour :

Le coche (a) quitte Paris le jeudi et arrive à Montereau le vendredi

Le coche (b) part de Paris le dimanche et arrive à Montereau le lundi matin,

De Montereau, on peut se rendre à Sens par la "carriole royale". Il y a aussi des diligences.



Le coche d'eau de Seine
Huile sur toile, Guillaume Ronmy, 1821

CHEMIN DE HALAGE

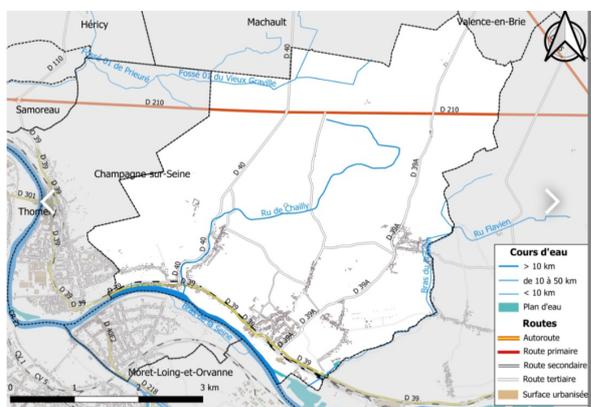
Le terme "halage", devenu usuel au XIX^{ème} siècle, provient de l'ancien néerlandais "halen" qui signifie tirer avec force un objet, en l'occurrence un bateau, avec l'aide d'un cordage et d'amarres. Les chemins de halage sont les chemins que suivent les personnes, les animaux, les machines qui halent les bateaux (chalands) le long des cours d'eau.

Le halage des bateaux sur les canaux et les rivières se fait au moyen d'une corde fixée au mât placé dans l'axe du bateau ; la traction qui se faisait à main d'hommes ou de femmes, ou encore par un attelage de bêtes de somme, de mulets ou de chevaux, est de plus en plus effectuée, à l'aide de tracteurs mécaniques, automobiles, ou de câbles tiré par des moteurs électriques.

Le halage par chevaux se faisait à la vitesse moyenne de 3 Km à l'heure, sur une eau calme.

Au point de vue juridique, les propriétaires riverains des rivières navigables ou flottables sont tenus de laisser le long de ces rivières un espace libre de 7.50 mètres de large. Ils ne peuvent se clore de haies ou de murs qu'à une distance de 9.75 mètres du côté où les bateaux se tirent, et de 3.25 mètres (soit le tiers) sur le bord opposé. A moins que l'administration n'estime nécessaire d'y étendre aussi, la servitude du halage. Celle-ci prend le nom de servitude de marchepied, dans le cas contraire ; le marchepied est le chemin qui longe un cours d'eau du côté opposé au chemin de halage.

On peut ajouter que l'appellation chaland sert à désigner un bateau plat servant au transport des marchandises, et que celle de passe-cheval désigne une autre sorte de bateau plat sur lequel on faisait traverser la rivière aux chevaux qui tiraient les bateaux et les coches d'eau, lorsque le chemin de halage passe d'un coté à l'autre de la rivière.



LE RU DE CHAILLY

Le plus important cours d'eau de la commune par sa longueur, ce ruisseau dont les sources se situent aux confins Nord-Est du territoire est essentiellement alimenté par les eaux de ruissellement. Sous l'appellation de RU DU BIEZ (ou DES MARAIS) il sert de déversoir aux accumulations d'eau pluviale des zones boisées et marécageuses au sol argileux qui couvrent le nord du territoire communal de part et d'autres du chemin départemental N 210 (Route Royale). Les eaux lui sont amenées par un réseau de fossés actuellement en mauvais état par négligence et manque d'entretien. Il passe ensuite au nord du mont de Vernou, séparant les climats de LA PLAINE et de L'ARGENTERIE où son bassin versant s'affine. Il traverse peu après, le chemin vicinal No 4 (route des Gâteliers, autrefois chemin du poteau) passe en contrebas de la FERME DE CHAILLY où il reçoit sur sa droite les eaux de la source du même nom. Un peu plus loin par sa gauche, il reçoit les eaux de la source du BIGNON. Il traverse le chemin vicinal n° 2 (dit de SAMOIS à MONTEREAU - "la platière" pour les habitants de la THURELLE) près du séculaire gros chêne. A partir de cet endroit, sa vallée se creuse et laisse apparaître des émergences calcaires (la formation de cette vallée date du début de 1^{ère} ère quaternaire). Le ru de CHAILLY reçoit dans cette zone plusieurs affluents par sa droite en provenance de terres de GRAVILLE. Un de ces ruisseaux alimente un ancien lavoir dont il ne reste que le bassin en très mauvais état. Il passe ensuite sous le CD 40 et devant le Château de GRAVILLE en souterrain, repasse à nouveau sous le CD 40 et coule en contrebas du village de la THURELLE où il reçoit les eaux de la source ST FORTUNE. Il traverse le LARRIS-ROCHER et serpente dans un lit remanié au fond d'une vallée pittoresque quelque peu malmenée par une urbanisation récente, puis s'enfonce sous le remblai de la voie SNCF par un vaste ouvrage d'art. Il sillonne entre quelques habitations du village de LA CELLE et se jette discrètement dans la SEINE après une promenade de plus de 6 Kilomètres. Le nom de ru du Biez vient de ce qu'autrefois un moulin existait. Près des Marais. Au dessus de ce moulin, on avait construit un large canal au bief (bief Par corruption) destiné à emmagasiner les eaux. Quant ce bief était plein, on levait la vanne placée placée à son extrémité inférieure, l'eau se dirigeait sur la roue du moulin qui se mettait en marche. Cela durait jusqu'au complet épuisement de l'eau du bief. La ferme du ru du biez figure sur un plan terrier de 1700 (source L.J. RANDON 1913)

LA DÉRIVATION DES SOURCES DE LA VOULZIE, DU DURTEINT ET DU DRAGON

C'est en pleine guerre, le 6 Mars 1917 que l'adduction vers Paris des eaux des sources de la Voulzie, du Durteint et du Dragon fut déclarée, par une loi d'utilité publique.

L'importance des sources situées dans les vallées où coulent ces rivières était connue depuis longtemps et Belgrand dans son ouvrage "La Seine" n'avait pas manqué de la signaler. D'ailleurs, des études poursuivies pendant plusieurs années, avant la déclaration d'utilité publique avaient permis de faire ressortir outre l'importance des débits, les qualités physiques, chimiques et bactériologiques des eaux.

Une particularité de la loi du 6 Mars 1917 et qu'il faut signaler dès maintenant était l'obligation faite à la Ville de Paris (art. 4) de restituer aux vallées et immédiatement en aval des points de captage un volume d'eau de Seine égal au débit des sources dérivées, Quelle était l'origine de cette exigence ?

Elle était double. D'abord, la nécessité de maintenir aux usagers de la force hydraulique établis sur ces cours d'eau, un débit leur permettant d'assurer comme auparavant la marche de leurs usines. Ensuite, l'obligation de ne pas modifier le régime des cultures dans la région de Provins (irrigations, etc.) Il conviendrait d'ajouter aussi que les travaux projetés ne devaient pas modifier l'aspect pittoresque de cette région, dont les charmantes et verdoyantes vallées furent chantées par les poètes. La Ville de Paris a d'ailleurs observé scrupuleusement l'obligation de la restitution imposée par l'art. 4 de la loi. Elle s'est efforcée de ne rien changer au caractère local des villes, villages ou campagnes traversés par ses ouvrages, C'est ainsi que, dans la vallée du Dragon, la Fontaine de Saint-Loup avait des eaux qui, suivant la tradition, possédaient des vertus miraculeuses. Cette fontaine a été conservée et, même remise en état avec le plus grand soin, et elle laisse encore aujourd'hui couler un mince filet d'eau, comme autrefois. Dans un autre ordre d'idée, certaines communes ont cédé une partie de leurs sources à la la Ville de de Paris, mais en compensation, elles ont reçu un volume d'eau leur permettant de satisfaire à leurs besoins, et souvent, leurs ouvrages propres de distribution ont été améliorés. Pour toutes les communes touchées par les captages, il a été pris comme règle de ne pas apporter de gêne ou de restriction quelconque. C'est d'ailleurs dans cet esprit que tous les travaux de cette dérivation ont été réalisés.

Le projet définitif - Dispositions générales:

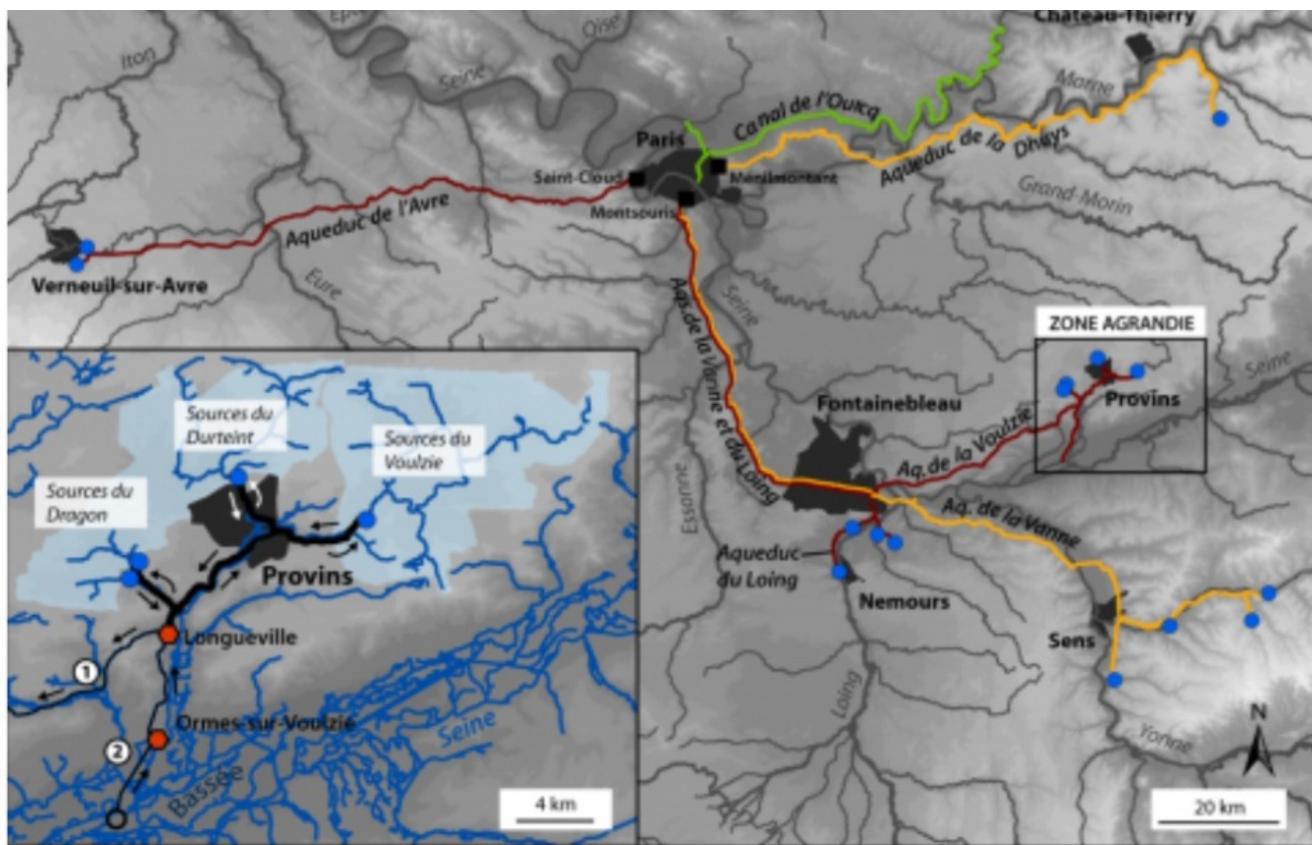
Le principe du projet peut se résumer comme suit : Dans la région de Provins trois groupes de sources situés respectivement dans les vallées de la Voulzie, du Durteint et du Dragon, sont à capter et leurs eaux doivent être amenées en forêt de Fontainebleau au point de réunion des aqueducs de la Vanne et du Loing. Le Conseil Municipal de Paris fut saisi, dans ce but, de deux projets, l'un présenté par l'Administration et l'autre par une société. Celui de l'Administration prévoyait que les eaux arriveraient, au point de jonction ci-dessus indiqué, depuis les sources par, simple gravité, celui de la société, au contraire, envisageant un relèvement de ces eaux sur un réservoir d'ou elles s'écouleraient par une conduite en charge jusqu'au même point de réunion.



A priori, l'adduction par gravité aurait pu paraître plus économique que l'adduction par refoulement mais, en fait, la dénivellation existant entre l'origine et l'extrémité de l'aqueduc était très faible, bien juste suffisante pour permettre l'écoulement de l'eau. Or, au cours de l'exécution d'un projet de semblable importance, des erreurs peuvent se produire, erreurs qui, même légères, en raison de la faible dénivellation existante, auraient rendu l'exécution impossible : d'autre part, un souterrain de grande longueur était à construire dans une nappe aquifère près de Salins. C'est pourquoi, en définitive, le Conseil Municipal adopta, le 8 Mars 1922, le projet présenté par la Société des Eaux et Assainissement. Il fut doté sur L'emprunt de 60 millions qui avait été voté par le Conseil Municipal le 13 Juillet 1921 spécialement pour l'adduction des eaux de la Voulzie.

Le projet à réaliser se décomposait comme suit:

- Exécution de captages dans les vallées de la Voulzie, du Durteint et du Dragon.
- Construction d'aqueducs secondaires collectant les eaux qui devaient se déverser dans un aqueduc unique aboutissant à l'usine de Longueville. A noter que les eaux du Dragon qui sont situées à un niveau inférieur à celles de la Voulzie et du Durteint devaient être relevées pour être introduites dans cet aqueduc unique.
- Construction d'une usine élévatrice située à Longueville et refoulant les eaux sur un réservoir établi à Savins.
- Pose d'une conduite issue de ce réservoir et aboutissant en forêt de Fontainebleau, au lieu dit "Desquinemare", au point de réunion des aqueducs de la Vanne et du Loing
- Etablissement de périmètres de protection des zones de captages.
- Etablissement du système de restitution en eau de Seine des débits dérivés comprenant une prise d'eau en Seine à St Sauveur-les-Bray, un canal reliant cette prise d'eau à une usine élévatrice construite aux Ormes-sous-Voulzie. une conduite de refoulement partant de cette usine et, se divisant en trois tronçons, aboutissant respectivement en aval des zones de captage des sources de la Voulzie, du Durteint et du Dragon et alimentant les rivières correspondantes
- enfin aménagement pour certaines communes de diverses installations de distribution d'eau, en compensation de l'apport à la Ville de Paris d'une partie de leurs eaux.



Dérivations d'eau pour l'AEP de Paris (1822-1925)

- Sources et captages d'eau souterraine
- Infrastructures d'adduction d'eau (XIXe s.) :
- Construites avant Belgrand (1822)
- Construites sous Belgrand (1865 à 1874)
- Construites après Belgrand (1893 à 1925)
- Réservoirs

Repères physiques et administratifs

- Cours d'eau
- Bassée Zone humide

Altitude (en mètres)



■ Principales villes à proximité des captages (limites actuelles)

Le système des sources de la Voulzie

- ① — Dérivation de l'eau des sources vers Paris
- ② — Restitution en eau de Seine
- Conduites parallèles de dérivation et de restitution
- Prise d'eau de Seine
- Usines élévatrices
- Bassins d'alimentation des sources

LES EAUX DU RU FLAVIEN

A propos du ru FLAVIEN, on retrouve à chaque époque les mêmes préoccupations:

1) défendre à quiconque de s'approprier les eaux du ru : chacun peut en jouir mais sans empêcher l'eau de couler ni en priver ceux qui sont en aval. (De nombreuses ordonnances royales, en particulier celle de 1669, ont défendu de détourner les rivières et d'en affaiblir le cours). Cette interdiction vaut depuis les Fontaines de Champigny qui alimentent le ru jusqu'à la dernière partie du cours d'eau, qu'il s'agisse de lavoirs, de prés à irriguer ou pour tout autre motif.

2) régulariser le cours des eaux pour qu'il n'y ait ni inondations ni assèchements de la vallée. Marangis a gardé longtemps le souvenir du jour où, en 1740, les pluies étant tombées en abondance, les eaux sont descendues de Forges, des bois de Valence et des Marais envahissant le village sur une hauteur de plus de 10 pieds (3,30 m) par endroits; les habitants se sont enfuis dans les "hauts".

L'ENTRETIEN du RU et de ses BERGES : En 1589, le meunier du moulin des Serpes était tenu de "nettoyer et tenir net le ru .entretenir le pont par lequel on passe pour aller au moulin" En 1758, le receveur des dîmes de Marangis était tenu de faire curer, nettoyer et entretenir "les fossés d'écoulement des eaux de Marangis'

Le DETOURNEMENT de l'EAU : Le RESPECT des EAUX SOUTERRAINES(ARCHIVES NATIONALES en date de 1280)

Déjà en 1280, l'eau des TROIS FONTAINES de CHAMPIGNY(territoire de La Grande Paroisse) devait librement être laissée à l'usage des populations. Depuis cette date, et à de nombreuses reprises a été rappelé qu'en France, on ne pouvait ni assécher ou détourner volontairement les eaux souterraines (ou les eaux des sources, fontaines) au point d'en priver les habitants situés "en dessous". Ce "droit d'eau' n'a pas été aboli à La Révolution, Pour n'avoir pas tenu compte de cette exigence, la "Dame de Champigny" a perdu son procès, en 1280. Le procès opposait Jeanne du Jard, dame de Champigny, et le Chapitre de Notre-Dame, le Paris et portait sur plusieurs points dont celui de "L'usage de l'eau"

Les FONTAINES de CHAMPIGNY: En 1280, Jeanne du Jard, Dame de Champigny, fut condamnée pour avoir empêché les habitants d'utiliser l'eau de ses fontaines. (Le document existe toujours!)

EXTRAIT de la SENTENCE (en 1280)

".. Nous disons que ladite dame doit renoncer empêcher ledit Chapitre, les serviteurs, les hôtes et les sujets dudit Chapitre, ainsi que les colons et habitants du lieu de pouvoir aller et venir librement auxdites fontaines, puiser librement et tranquillement l'eau desdites fontaines, et avoir un libre accès auxdites fontaines et en user, puiser librement."(Archives Nationales , Traduction du latin par M.F Chompret, Ecole des Chartes).

En 1571, Estienne HUBERT, sieur de La Grand Maison, avait détourné le cours de l'eau des fontaines de Vernou descendant droit aux moulins (Fontaines de Champigny) pour "son profit" et de "son autorité privée". Il fut condamné à payer une amende et à remettre le ru en son ancien cours, "chacun en droit soy" pouvant prendre de l'eau pour avoir en son pré.

En 1750, les meuniers des moulins de Marangis, la Roche, Les Serpes se sont plaints du "lavoire" (6 pieds carrés) près de la Fontaine de Champigny, qui, selon eux, empêcherait l'eau de couler dans le ru . L'enquête conclut qu'il n'en était rien.

En 1752, un rapport fait état du meunier du moulin des Serpes qui se plaint que les fermiers "font couler l'eau dans leurs prés; ils font à cet effet un balardeau (digue pour détourner l'eau) avec des pierres". Le rapport montre que le rendement du moulin diminue d'environ un sac par 24 heures et que le ru se remplit de pierres. De plus, les bords du ru menacent de s'effondrer, les arbres qui les retenaient ayant été coupés. Randon au début de ce siècle, dépeint ainsi la dernière partie du cours du ru: "De proche en proche, sur l'un et l'autre de ses bords, sont ménagées de petites ouvertures, munies de vannes, pour laisser à volonté, s'échapper une partie de ses eaux , qui, conduites par de petits canaux d'irrigation ou saignées, se répandent dans la prairie et activent la fertilité du sol. . Chaque possesseur de pré susceptible



L'AMENAGEMENT DU RU FLAVIEN

L'aménagement du ru Flavien en bief ou bicz (qui signifie en vieux français bras d'eau qui fait tourner les moulins) fut un travail fait de main d'homme. Le bief ou canal de dérivation conduit l'eau d'un cours d'eau vers un moulin et nécessite un véritable terrassement. Creusé à flanc de coteau la partie de la rivière ainsi aménagée doit avoir une pente telle qu'une chute d'eau suffisante la termine au-dessus de la roue du moulin, Ce canal, où se stocke une réserve d'eau d'un certain volume aboutit en aval à une vanne régulatrice. La hauteur d'eau permise dans ce canal est réglementée par des repères scellés, déterminés par arrêtés préfectoraux, de façon à éviter des inondations en amont.

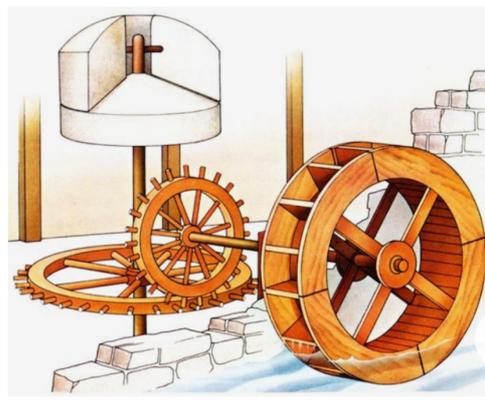
Le trop-plein éventuel des eaux s'écoule dans un déversoir, canal latéral au moulin, de terre ou de maçonnerie. Celui-ci est indispensable dans les moulins à roue fixe. En aval de la vanne, l'eau est dirigée dans une goulotte jusqu'à hauteur de l'axe de la roue dont elle remplit les aubes, La chasse du moulin est la quantité d'eau qui passe par la vanne pour faire tourner la roue. Selon l'ouverture de la vanne, la quantité d'eau qui la franchit est plus ou moins importante et la vitesse de rotation de la roue plus ou moins rapide.

PAYSAGES DE BIEFS DE MOULINS



LA ROUE:

La roue hydraulique, symbole même du moulin à eau, entraîne un arbre tournant ou axe du moulin qui transmet aux meules le mouvement de la roue par l'intermédiaire du rouet. L'arbre du moulin est constitué d'un tronc chêne fretté de cercle de fer. A Marangis, à l'intérieur du moulin, était fixée sur l'arbre du moulin, une roue dentée de même diamètre, qui, par l'intermédiaire, de renvois, de pignons dentés, transmettait le mouvement et la force aux "tournants" et "travailleurs" Quant aux meules, constituées d'une seule pièce ou de plusieurs pièces réunies et cerclées de fer, elles étaient fabriquées en meulière de la Ferté- sous- Jouarre. Circulaires, d'environ 2 mètres de diamètre sur 20 cm d'épaisseur elles exerçaient des fonctions bien différentes. La meule "dormante ou gisante" était fixe ; la "meule courante", tournait entraînée par le mouvement de la roue. Le grain était moulu entre les deux.



LES ANCIENS MOULINS À EAU

Les moulins en Seine-et-Marne, situés dans la région Île-de-France en France, représentent un patrimoine historique et culturel précieux. Ces anciens moulins à eau ont joué un rôle important dans le développement économique et rural de la région.

La Seine-et-Marne est traversée par plusieurs rivières, telles que la Marne, le Grand Morin et l'Yerres, ainsi que de nombreux rus, qui ont permis l'établissement de nombreux moulins. Au cours des siècles passés, ces moulins ont joué un rôle essentiel dans la fabrication de la farine, du pain et d'autres produits alimentaires.

Certains moulins en Seine-et-Marne ont une longue histoire remontant à plusieurs siècles. Par exemple, le Moulin des Jumeaux, situé à Samoreau, existe depuis le XIIe siècle et est classé monument historique. Il est l'un des derniers moulins à farine encore en activité dans la région.

D'autres moulins ont connu des destinées variées. Certains ont été transformés en musées, comme le Moulin Russon à Coulommiers, qui abrite aujourd'hui un musée dédié à l'histoire locale. D'autres moulins ont été rénovés et transformés en gîtes ou en restaurants, offrant ainsi une expérience unique aux visiteurs.

Outre leur aspect historique et architectural, les moulins en Seine-et-Marne offrent également un cadre naturel enchanteur. Nichés au cœur de paysages verdoyants, ces moulins sont souvent entourés de jardins paisibles et de cours d'eau scintillants. De nombreux sentiers de randonnée permettent de découvrir ces trésors cachés et d'admirer la beauté de la nature environnante.

Les moulins en Seine-et-Marne témoignent de l'importance de l'eau comme source d'énergie dans le passé. Ils sont une véritable invitation à remonter le temps et à découvrir l'histoire et le savoir-faire de nos ancêtres. Que l'on soit passionné d'histoire, de nature ou de patrimoine, une visite des moulins en Seine-et-Marne promet une expérience enrichissante et pleine de charme.



ORIGINE DES MOULINS DU RU FLAVIEN

Le pain était la base de l'alimentation de nos ancêtres. La population de l'Île-de-France s'était beaucoup accrue au XIIème Siècle et il y eut dans notre région de grands défrichements pour augmenter la superficie des terres labourables. Les céréales poussaient bien ici : blé de froment, méteil (blé et seigle mélangés et ensemencés ensemble), orge, avoine. L'Evêque de Paris, de longue date, avait reçu du Roy de grands territoires, dont ceux de Vernou, La Grande Paroisse et Machault, pour les défricher, y installer des populations et organiser la communauté en y rendant la justice; il avait délégués devoirs et ses pouvoirs à ses chanoines qui formaient Le Chapitre N.D.de Paris, avec le droit de percevoir la dîme qui consistait, entre autres redevances, à la collecte de gerbes (une sur 15) prises sur le champ moissonné : avant la Guerre de Cent ans, Un inventaire évalue cette dîme de Vernou à au moins 23 muids 4 setiers de grains(437hl 1/2 selon L. Leboeuf), tant froment, seigle, orge et avoine. Il semblait bien nécessaire d'avoir des moulins pour moudre les grains, ceux que conservaient les paysans et ceux prélevés pour la dîme. Le moulin à eau était, certes, connu depuis L'antiquité, le système à arbre à cames aussi, pourtant (cf. Favier) jusqu'au XIIème Siècle on n'utilisait que la meule "à bras" dans les campagnes : composée simplement d'une pierre dormante et d'une pierre tournante, cette dernière verticale et mue par une barre horizontale. Il est rare que la construction d'un moulin nécessitait un investissement important et son entretien, ensuite, était très onéreux. Un simple paysan cultivant un lopin de terre ne pouvait le faire. Il semble, d'après les archives de l'époque, que certaines familles se soient groupées pour s'entraider, construire un moulin et chacune d'elles en avait des parts : ce fut le premier phénomène de capitalisme, avec mise en commun de richesse et de travail, Il y eut aussi des évêques, des abbayes ou de nobles seigneurs, à qui le roi avait offert de grands domaines, qui bâtirent des moulins ou en rachetèrent d'autres déjà construits. Les moulins revenant très cher, ils exigèrent parfois, en vertu de leurs droits seigneuriaux, que les paysans viennent faire moudre leurs grains dans leur moulin à eux (le four est alors dit "banal") avec interdiction d'aller au moulin du seigneur voisin . Le ru de Champigny (ou "des Messieurs" ou ru Flavien) qui coule entre les territoires de La Grande-Paroisse et de Vernou a fait tourner jusqu'à 7 moulins, soit :

Celui de Marangis

Les deux moulins de La Roche (ou de Vernou ou de la rivière)

Le moulin du Pré.

Le moulin du Bois

Le moulin de L'Eglise (anciennement du Perrier)

Le moulin des Serpes (anciennement de Percy.)

Il existait encore un autre moulin à eau à Vernou : le moulin de Nanchon, mû par une autre source, et un moulin à vent à La Thurelle.

N.B: Le village, autrefois, avait des lieux pour se rencontrer : c'était l'église pour les familles, le lavoir pour les femmes et le moulin pour les hommes..



LES MOULINS DE BRIE

Dès l'antiquité, on trouve des traces d'ouvrages hydrauliques gigantesques construits en vue de domestiquer les cours d'eau et de les faire travailler à la place des hommes.

La prospérité économique du Moyen Age, est liée à certaines découvertes ou améliorations techniques, dont parmi les plus importantes : le moulin.

Aux temps carolingiens, on délaissa les moulins à vent, et on les remplaça en grande partie par des moulins à eau.

Vers le XI siècle, chaque seigneurie en possédait souvent plusieurs que leurs propriétaires avaient rendus 'banaux'.

Jusqu'à la fin du XIV siècle, les moulins représentaient une fraction assez importante de la richesse privée; mais quand survinrent les guerres des Anglais, des Armagnacs et des Bourguignons, celle de la Fronde .. qui ensanglantèrent la Brie pendant longtemps, ils furent délaissés, abandonnés; un grand nombre tombèrent en ruines.

Lorsque le calme revint, on en répara quelques uns ; on en construisit quelques autres, (mais leur construction coûtait cher en raison des matériaux nécessités).

Cependant, la Seine et Marne s'est trouvée favorisée au point de vue meunerie :

1) par le voisinage de l'agglomération parisienne, gros acheteur de farine;

2) par les nombreuses chutes d'eau aménageables sur les rivières de la Brie et du Gâtinais,

3) par la présence sur place d'excellents matériaux: bois de chênes des forêts, pierres meulières de la Ferté sous Jouarre fournissant des meules particulièrement appréciés.

Du XVI siècle au XIX siècle, le nombre des moulins à blé ne varia pas sensiblement.

Vers 1809, on en comptait dans le département 548 dont 467 à eau et 81 à vent, pouvant produire environ 3500 quintaux de farine en 24 heures.

En 1835, le nombre des moulins à eau n'était plus que de 458 pour le département. Quant aux moulins à vent il n'en était plus question : ils avaient presque tous disparus.

A partir de 1880, quand les cylindres remplacent les meules dans la mouture du blé, on assiste à la concentration et à l'industrialisation progressive de la mouture.

A la fin du siècle dernier, la Seine et Marne comptait encore plus de 2500 moulins hydrauliques.

En 1915, il ne restait plus que 66 moulins en activité.

A la fin de 1952, on n'en comptait plus que 36.

Tous les autres avaient été transformés en papeteries, polissoirs, mégisseries, ... ou maisons d'habitation.

Forme la plus ancienne, la plus répandue, la plus évoluée techniquement de l'utilisation de la force hydraulique les moulins ont été les piliers d'une forme de développement économique, et même d'une organisation sociale.

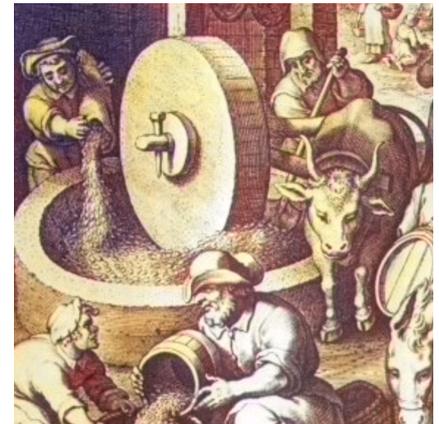
Décentralisés à l'extrême, ils étaient le noyau autour duquel se fondaient et se développaient villes et villages.

Réserves à poissons, piscines, sièges de tribunaux.. les fonctions du moulin étaient multiples

PRINCIPES D'AMENAGEMENT ET DE FONCTIONNEMENT DES MOULINS

Le moulin à eau était certes connu depuis l'Antiquité, pourtant, jusqu'au XIIème siècle, on n'utilisait que la meule" à bras" dans les campagnes, meule composée seulement d'une pierre dormante et d'une pierre tournante, cette dernière verticale et mue par une barre horizontale.

Au Moyen-Age, se multiplièrent les "moulins faisant de blé à farine". Ces moulins médiévaux sont de noble origine.



Ces instruments d'une haute technicité nécessitent:

la possession d'un site aménageable sur le bord d'une rivière ou d'un ruisseau,

un très lourd investissement en pierre de taille pour les fondations et en charpente pour le corps du moulin,

l'achat des meules de grès, venant toujours de la région de la Ferté-sous-Jouarre, plus tous les charrois et émoluments de spécialistes. On comprend que, seuls les seigneurs laïcs ou ecclésiastiques pouvaient se permettre une telle avance financière,

On comprend aussi qu'ils se remboursaient de leurs investissements en exigeant de leurs censitaires qu'ils allassent porter leur blé à moudre au moulin de la seigneurie, dit moulin banal.

FONCTIONNEMENT D'UN MOULIN À EAU

Un moulin à eau est une structure mécanique utilisant la force de l'eau pour effectuer un travail, généralement la mouture des grains pour obtenir de la farine. Voici comment fonctionne généralement un moulin à eau :

1. Captation de l'eau : Le moulin est situé près d'une source d'eau, telle qu'une rivière, un ruisseau ou un canal. Une retenue d'eau est créée, par exemple en construisant un barrage, pour créer un niveau d'eau plus élevé près du moulin.

2. Canal d'amenée : Un canal est creusé pour amener l'eau du niveau supérieur à une roue à eau située à proximité du moulin. Ce canal dirige l'eau vers la roue pour produire une force motrice.

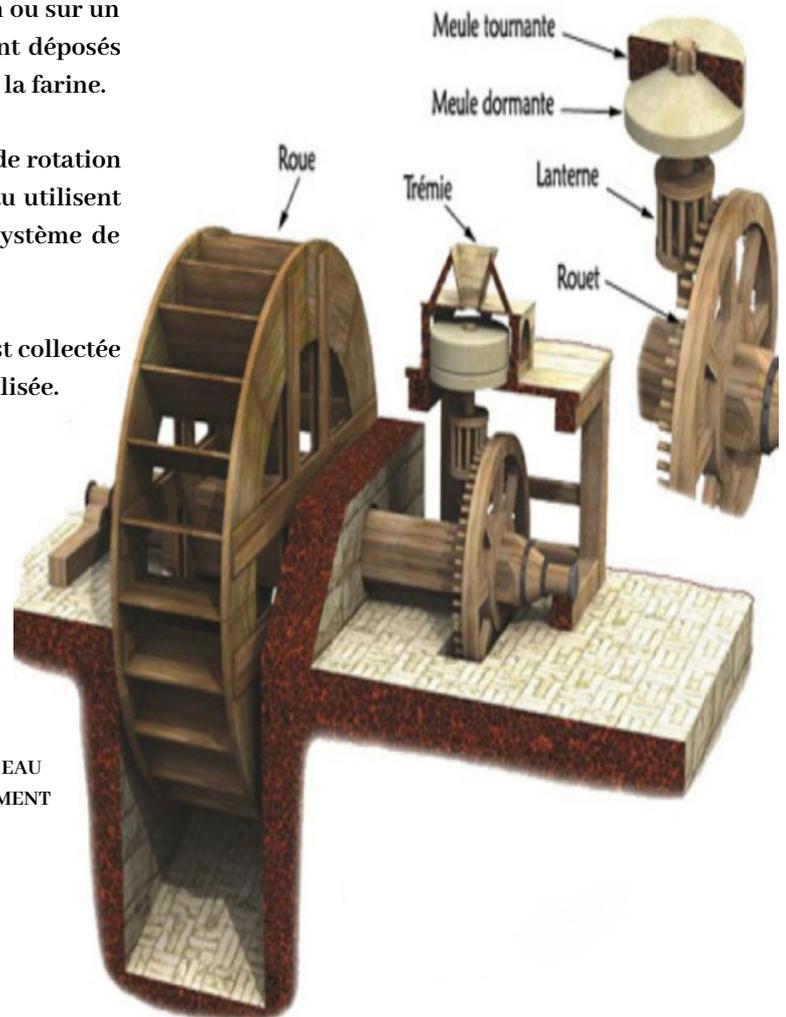
3. La roue à eau : C'est l'élément clé du moulin à eau. La roue comporte des pales ou des godets qui reçoivent l'eau et convertissent sa force en mouvement rotatif. Il existe différents types de roues à eau, comme les roues à aubes, les roues à godets ou les roues pendulaires.

4. L'arbre de transmission : L'axe de rotation de la roue à eau est relié à un arbre de transmission qui transmet le mouvement rotatif à d'autres parties du moulin, notamment à la meule.

5. La meule : La meule est une grande pierre utilisée pour moudre les grains. Elle est généralement fixée sur l'arbre de transmission ou sur un engrenage qui tourne grâce à la force de l'eau. Les grains sont déposés entre les deux meules en rotation et sont écrasés pour obtenir la farine.

6. Dispositif de contrôle de la vitesse : Pour ajuster la vitesse de rotation de la meule et la quantité de grains moulus, les moulins à eau utilisent souvent un dispositif de contrôle, tel qu'une vanne ou un système de poulies, qui régule le débit d'eau vers la roue.

7. Collecte de la farine : Une fois les grains moulus, la farine est collectée dans un endroit spécifique du moulin pour être stockée ou utilisée.



IL EST IMPORTANT DE NOTER QUE CHAQUE MOULIN À EAU PEUT AVOIR DES VARIATIONS DANS SON FONCTIONNEMENT EN FONCTION DE SA CONCEPTION PARTICULIÈRE.

LE CIRCUIT DE LA MOUTURE DE GRAIN

Du fait de la dénivellation du terrain aménagé pour permettre l'installation de la roue, il était envisageable une circulation par gravité du grain et de la farine.

Le grain, livré à l'étage du moulin, passait éventuellement dans un tarare qui vannait le blé, le séparait des menues pailles et nettoyait le grain.

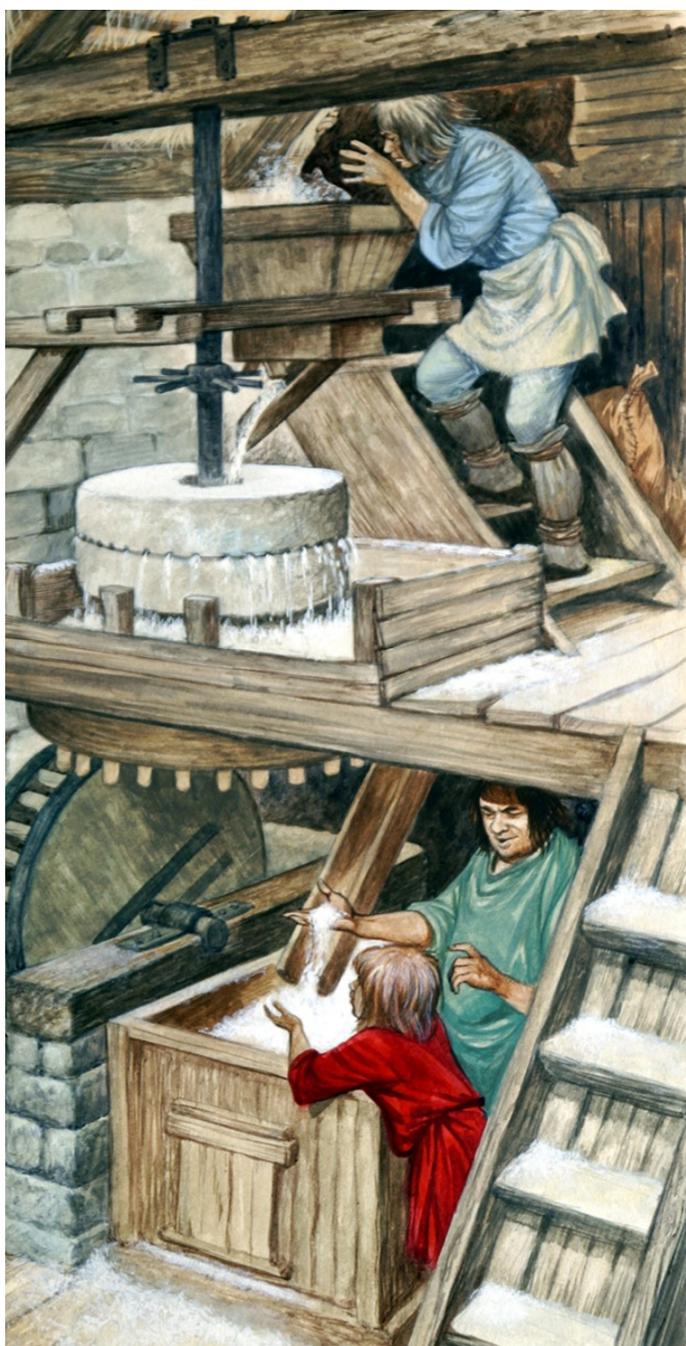
Du tarare, il passait dans une trémie qui le déversait par une goulotte ou "oeil" située au centre de la meule supérieure courante et au-dessus de la meule dormante.

La meule courante était actionnée par la force de la roue hydraulique, transmise par l'arbre de la roue et les renvois.

La mouture recueillie à la périphérie des meules était ensuite criblée de façon à séparer la farine panifiable du son et autres issues.

La farine était livrée ou ensachée au rez de chaussée, au niveau bas du moulin.

A partir des années 1870-1880, se répandit la "mouture haute" par cylindre, productrice de farine très blanche qui ravala la production des meuniers traditionnels à la "mouture basse"



Les anciens PROPRIETAIRES des MOULINS du ru FLAVIEN

Jusqu'à la Révolution, le Roy pouvait donner des terres en fief à l'Eglise ou à des Seigneurs, qui eux-mêmes pouvaient vendre ces terres qui demeuraient toutefois liées à eux par des redevances; le "cens", redevance fixe, matérialisait ce lien. A Vernou et Marangis, les terres furent d'abord ecclésiastiques et relevaient pour la plupart du Chapitre N.D. de Paris. Puis, au cours des siècles, le Chapitre fut contraint de vendre des terres qu'achetèrent des Seigneurs et des membres du Parlement, lesquels cherchaient à obtenir du Roy la suppression de tout lien de dépendance d'avec l'Eglise.

Les Chanoines du Chapitre N.D. de Paris:

Possesseurs à l'origine de plusieurs moulins sur le ru Flavien, ils durent s'en défaire à plusieurs reprises, puis ils cherchèrent à les récupérer.

Le plus grand rival du Chapitre fut le Comte de Gravelle à qui ils durent aliéner en 1596 de grands biens, dont les Moulins de La Roche, des Serpes et de Nanchon. En 1679-1680, ils rachetèrent une grande partie de leurs droits. En 1790 les Moulins de La Roche et des Serpes furent déclarés Biens nationaux et vendus aux enchères.

Les Chartreux de Paris:

Recherchant la solitude, ils s'installèrent à Vauvert (l'actuel Luxembourg) près de Paris, dans un lieu sinistre, dit hanté, d'où l'expression "aller au diable Vauvert"). Aidés par Saint Louis et ses successeurs, ils possédèrent longtemps La Seigneurie de Marangis, avec droits féodaux, terres, ferme et moulin. Le moulin fut lié un temps à l'histoire d'Argeville et de la Ferme de La Grand Maison.

Rachetés en 1632 par le Chapitre de N.D. de Paris, ferme et moulin furent aussi vendus à la Révolution, au prix de 25000 livres. (Les Serpes, 9025 livres. La Roche, 10000 livres).

Les Religieux de Barbeau:

(L'Abbaye était proche de La Seine, en amont de Melun).

Ils possédaient au Moyen-Age des terres à Vernou, la ferme de Champrond et le moulin du Pré. Leurs biens furent ensuite rachetés par les Seigneurs d'Argeville.

Les Seigneurs de La Grande Paroisse:

Possesseurs du Moulin du Bois, ils s'opposèrent souvent au Chapitre; en particulier, en 1647, le sieur de Veuil assembla un grand nombre d'habitants de La Grande-Paroisse et, sous la contrainte, leur extorqua la promesse de faire moudre leurs grains au Moulin du Bois, sous peine de 30 livres d'amende, confiscation de leurs biens et de leurs bestiaux. Le Chapitre obtint l'annulation de cette décision d'assemblée, sous le motif qu'il y avait "préjudice de la liberté publique".

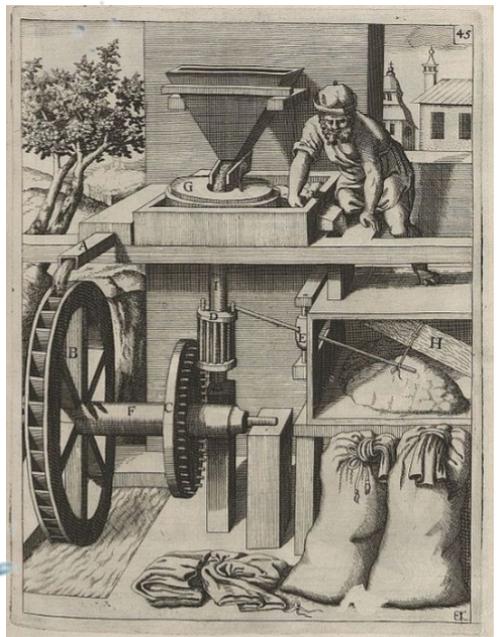
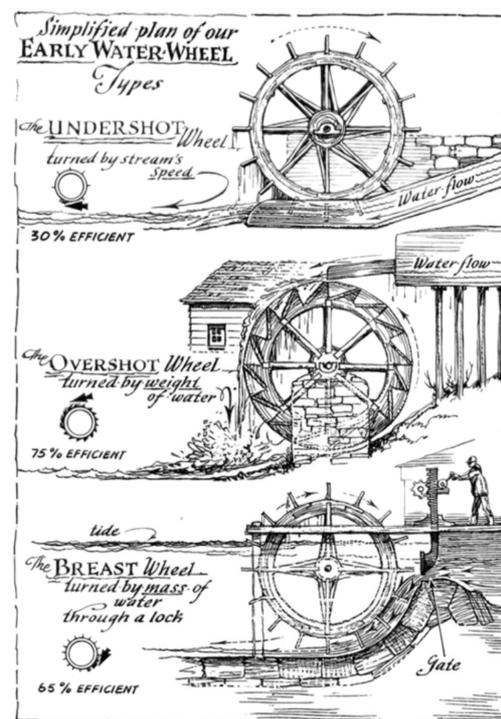
Le Moulin de l'Eglise:

Il s'appela longtemps "Moulin du Poirier (Perrier)". Il fut entièrement rebâti à la fin du XVème Siècle par le curé de Machault. Son nouveau nom vient peut-être de là, à moins que ce ne soit à cause des prés qui l'entouraient et qui servaient pour l'entretien de l'église de Vernou et les frais de culte.

familles identifiées comme propriétaires sur plus de 2 siècles:

famille de Monginot de Beaucueuil, pendant 73 ans, de 1791 à 1864, qui a continué à louer le moulin à un meunier,

la famille Merle-Gouère, de 1875 à nos jours, soit depuis plus de 122 ans, qui, jusqu'en 1944 a utilisé l'énergie du ru pour le polissage et le nickelage de pièces métalliques.



LE MEUNIER ET SA FAMILLE

Le BAIL:

Avant le X^{VIII}ème Siècle, il ne semble pas que les meuniers exploitants aient été propriétaires de leur moulin. ils avaient n bail généralement de 9 ans, renouvelables, mais parfois de plus longue durée ou "à vie". Le meunier payait son bail en corvées et en nature (blé ou autres denrées) ou en nature et en argent (1391,

Moulin de l'Eglise : "franc or frappé du coin du roy"). En 1782, le bail du moulin des Prés précisait : 650 livres par an, 6 dindons et 12 canards lorsqu'ils seront demandés"

Les BATIMENTS:

Le moulin : contrairement à la plupart des maisons du village qui étaient couvertes de chaume, il avait une toiture de tuiles (pour éviter les incendies). Les baux insistent sur les différentes parties du moulin qu'il convient de maintenir en bon état : roue, rouet, lanterne, tournants et travaillants, meules, etc.

Le logis du meunier : comme pour un grand nombre de maisons du village, il ne s'agit guère que d'une pièce (la chambre). Il est précisé souvent qu'elle comporte un plancher, une cheminée ou un chauffoir, Parfois on apprend qu'il y a, à l'extérieur , vraisemblablement, des "aisances". Au moulin de Marangis, qui semble avoir été le plus important de tous et où a habité le receveur des dîmes du chapitre, on signale "un corps d'hôtel avec chevaux".

Les dépendances: bien souvent, grange, écurie, étable, toit à porcs.

Le TRAVAIL:

Le meunier se trouvait à la tête d'une véritable exploitation. Le moulin tournait toute l'année, s'il y avait assez d'eau dans le ru et chez les paysans assez de grains qu'ils "battaient" en hiver. Le meunier faisait payer ses services en nature, plus tard en argent. L'entretien de tout le mécanisme du moulin était continu. En 1589, au moulin des Serpes il doit "nettoyer et tenir net le ru, entretenir le pont par lequel on passe pour aller au moulin".

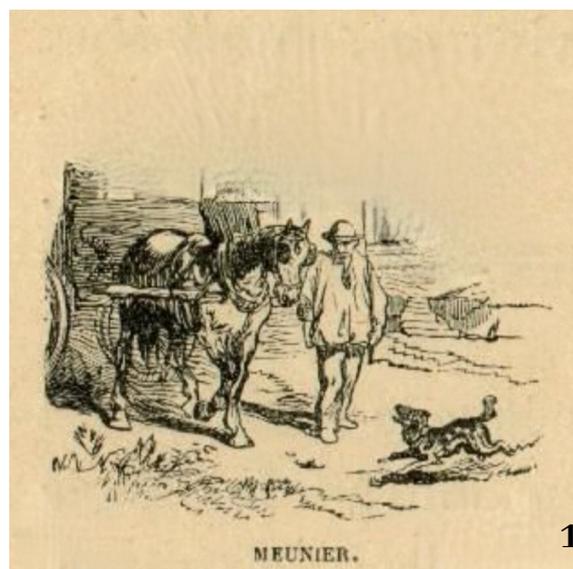
Les revenus du moulin étant insuffisants pour faire vivre les familles du meunier et de son aide, le meunier entretenait des terres, celles que lui louait le propriétaire du moulin ou d'autres. Proches du ru, elles étaient humides, il s'agissait de prés, de champs à "faire chenevière (chanvre)", saules, aulnes, Au moulin de l'Eglise ("du Poirier"), les ânes, venus porter des sacs de grains et attendant de repartir chargés de sacs de farine, devaient se régaler de poires..

On trouve les mêmes expressions : "bien et dûment" émonder les sols, labourer les terres, faire faucher les prés "en bonne nature de fauche". A Marangis : "couper et fagoter le bois"

"Au jeu des 7 Familles, je demande la FAMILLE du MEUNIER" :

Assez souvent le fils (ou le gendre) du meunier prenait sa succession ou obtenait le bail d'un autre moulin voisin. Il se créait ainsi des "familles de meuniers" . Les meunières veuves se remariaient souvent avec des meuniers. En 1653, les meuniers de Marangis et du Grand Moulin de La Roche étaient beaux-frères; en 1683, ceux du Moulin de La Roche et du Pré ont épousé les 2 filles du meunier du Moulin de

l'Eglise. Il y avait aussi les brouilles (en 1723 au moulin de l'Eglise), les accusations de vols (meunier du moulin du Bois en 1650), voire les homicides, deux au moins au Grand Moulin de La Roche dont Edmé Narjot, meunier tué par celui du Petit Moulin..



LA NOCE AU MOULIN DU BOIS EN 1853

Or, par une belle journée de printemps de cette année 1853, le Moulin du Bois était en fête. le meunier d'alors, propriétaire aisé et joyeux compère, s'apprêtait à marier sa fille le lendemain et avait convoqué pour cette circonstance le ban et l'arrière-ban du village pour des agapes pantagruéliques. Il surveillait d'un air satisfait l'apport et l'ordonnancement, dans une vaste pièce, de poulets, dindons, canards et autres victuailles qu'un cuisinier de talent, mandé tout exprès pour cette occurrence, commençait à trusser et dresser avec art.

Il n'était pas jusqu'au pain blanc et aux vins généreux qui ne fussent arrivés en abondance. Aussi le brave homme contemplait il, la figure réjouie et le cœur léger, l'immense table déjà harmonieusement dressée. il étudiait avec la maîtresse de céans la place à donner à tout un chacun et, passant son bras autour de sa taille, tandis que de l'autre main il caressait le menton de sa fille, il fredonnait en riant aux éclats :



Victoire! Victoire!
Triomphe de ta gloire!
Car demain, Virginie,
Dans ses plus beaux atours,
Va fêter, ô ma mie,
Le Printemps et l'Amour.



Le soir venu, le moulin s'arrêta pour mieux laisser dormir toute la famille et le calme le plus profond se répandit dans la vallée. Mais dès l'aube du jour le meunier, encore sous l'impression d'un rêve charmant venu le hanter, rêve lui rappelant le souvenir enchanteur de sa première nuit de noces, fut brusquement réveillé par des coups violents frappés à sa porte. Bondissant de son lit, malgré sa femme qui cherchait à le retenir, il ouvrit le loquet. Quel ne fut pas sa stupéfaction de se trouver sur le palier vis-à-vis de son cuisinier tout enfariné, lui hurlant aux oreilles : "Elle est venue cette nuit la bande à Mandrin (il y aurait eu alors une bande de malfaiteurs à Marangis); des hommes masqués m'ont bâillonné, ficelé dans un sac de farine dont j'ai eu grande peine à sortir. Ils ont tout enlevé.

Que faire? Il ny a plus rien à manger."

Et le pauvre homme se lamentait en s'arrachant presque les cheveux tandis que le meunier, rassemblant ses esprits, pénétrait dans la salle, constatait le désastre et avisait aux prompts moyens de le réparer.

Malgré l'aventure, la noce fut très gaie mais un peu maigre, ce qui n'empêcha pas les gars de chanter en chœur, après force libations:



Pour réparer le larcin
Buvons sec mes frères:
Narguons la bande à Mandrin
En vidant nos verres.



(Tel est le récit de F. Matagrín qui précise qu'il y aurait eu à Marangis, à cette époque-là, une bande de malfaiteurs qui commettaient rapines et vols. Les mandrins furent arrêtés et sévèrement jugés. l'un d'eux, après avoir purgé sa peine, se serait noyé dans le canal du Loing.

Selon J. Randon, le meunier s'appelait Bouleau et le cuisinier, Gouy, de Moret.)

INVENTAIRE D'UNE SUCCESSION

INVENTAIRE fait en 1726 au moulin du PRE

En 1726, un jeune meunier Etienne Flament, marié depuis moins de 6 ans, vient de mourir. Sa jeune femme, Julienne Merigou, devra quitter le moulin, à moins qu'elle ne trouve un autre meunier pour reprendre le bail. Pour préserver les intérêts de son petit garçon, un inventaire de leur logis (une seule pièce) et de ses dépendances est dressé. Le "lit garni" lui appartient en propre comme faisant partie des "reprises de l'épouse" ainsi que ses habits et bijoux (quand il y en a...). Par ailleurs, des habitants leur devaient une centaine de livres mais eux-mêmes avaient davantage de dettes. La soeur célibataire d'Etienne vivait avec eux. Il n'est pas question du contenu du moulin qui appartient au propriétaire.

- 1) au fover de la CHAMBRE où est décédé le défunt : crémaillère, 2 petites chauffrettes,
7 livres
pelle et pincette, grill, bouchon de four, réchaud de fer
3 marmites de fonte et leurs couvercles de fer, 2 cuillères (cueilleres) à pot aussi de fer,
2 poêles et un poêlon, broche et lèchefrite de fer, 2 chaudières, 2 chaudrons, un petit poêlon et
21 livres
la cuillère, un friquet(?) et 2 lumières, gamni le tout d'airain
2 livres
40 sols
2 fers à repasser le linge
26 livres 2 sols
29 livres (monnaie?) d'étain commun à 18 sols chacun
un bois de lit à hauts piliers de bois de noyer, un vieux tour de lit de 4 pièces avec ses
ed
pentures de frange de serge, une paillasse de toile 2 lits (matelas) de plumes, un traversin et 2
100 livres
oreillers, 2 draps draps de de toile commune et une couverture de laine verte
30 livres
un autre petit lit garni (avec sa literie)
2 coffres de bois de noyer fermant à clé (un neuf et un vieux), vieille maie de chêne, 2
62 livres
tables dont une avec tiroir, bancelle de bois et 4 mauvaises chaises de paille
2 petits paniers d'osier blanc, un clayon, 2 cribles, une mauvaise lanterne, une petite
saucière, un petit miroir à cadre de bois, et une pelle à four de bois 3 livres
Dans le vieux coffre s'est trouvé 20 draps de toile de ménage et 11 chemises de
100 livres
grosse toile, une chemisette de toile de coton neuve, une autre vieille
Dans le même coffre un habit et une culotte neufs de drap de Romorantin gris, un
50 livres
autre vieil habit de drap gris et une culotte de Siamoise(?)
23 livres
12 livres de filasse (prete à être filée) et 34 livres de gros fil
33 livres
Coffre neuf : douze nappes, douze serviettes, une tasse d'argent
2) Dans l'écurie : 3 chevaux sous poils noirs, hors d'âge, 2 asnes aussi hors d'âge, les chevaux
135 livres
attelés de leurs gros et menus harais
14 "grands" bichets d'avoine : 20 sols chaque
3) Dans le grenier
2 toises de planches de noyer (3,90 m) : 18 sols chaque
un saloir, une banne d'osier blanc, un rouet à filer et dévidoir
5 livres de chanvre
14 livres
10 livres 6 sols
5 livres
5 livres
) Dans la cour : charrette, tombereau, charrue garnie de tous ses ferments
55 livres
5) Dans la yacherie : 3 vaches sous poils rouges: une vieille hors d'age, 2 jeunes
6) Dans un toit à porcs : 4 petits porcs
7) Dans le moulin : scie, crochet à fumier, une fourche à 3 dents et bêche
100 livres
20 livres
200 livres
8) Dans la grange un tas de foin non bottelé estimé contenir un millier de bottes
15 livres
un cent de bottes de paille

(Dans un autre inventaire, en 1651, on a trouvé du vin, 50 livres de beurre salé, etc.)



LES MOULINS EN RUINES ET LES REPARATIONS

Généralement le meunier, qui avait un bail pour un temps très limité, n'avait à se charger que de l'entretien courant du moulin, ce qui demandait tout de même un soin

constant. Les grosses réparations, voire la reconstruction complète, étaient supportées par le propriétaire (le seigneur). Parfois la dépense est telle qu'il fallait remettre les réparations à plus tard, le moulin restant inutilisé de longues années

LES ANNEES TERRIBLES:

Nos ancêtres ont connu des années difficiles : en 1651, un habitant de La Celle se plaignait de la "la misère du temps"...

Les périodes les pires semblent être celles du XV^{ème} et de la fin du XVI^{ème} Siècle. Mais chaque siècle a connu ses calamités : guerres, épidémies, incendies (Marangis 1654), inondations (Marangis 1740), disettes (plus de grains à moudre!..). Les REPARATIONS furent importantes et nombreuses; en voici quelques exemples:

Moulin de Marangis :

1634: "(re)construit de neuf" (4 travées de logis et non une chambre)

Moulins de la Roche:

1584: "Le grand moulin est sujet à de grandes réparations"

1594: "Le petit moulin est ruyné et démoli par les guerres de présent"

1680: "Les pluies tombent dans le grand moulin"

1740: Le grand moulin, "lequel est rebâti presque à neuf"

1750: "On travaille actuellement à reconstruire le moulin (il s'agit du petit), la dépense est considérable et le produit médiocre" (ce sera : le moulin neuf).

Moulin du Bois

1652 : Les seigneurs de la Grande-Paroisse doivent fournir "tuiles, lattes , clous et autres

matériaux" et payer 6 livres pour la toiture du moulin

1653 (un an après) : cette fois c'est la roue qui est à refaire

Moulin des Serpes:

1391: "jadis" il y avait là un moulin (il n'y en avait donc plus!)

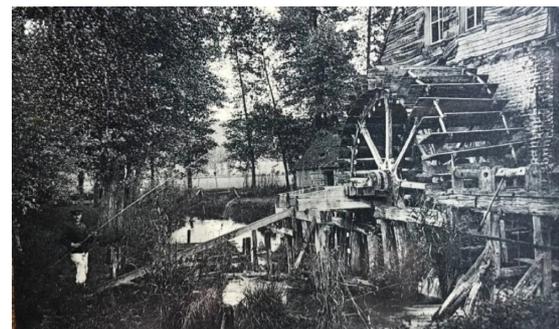
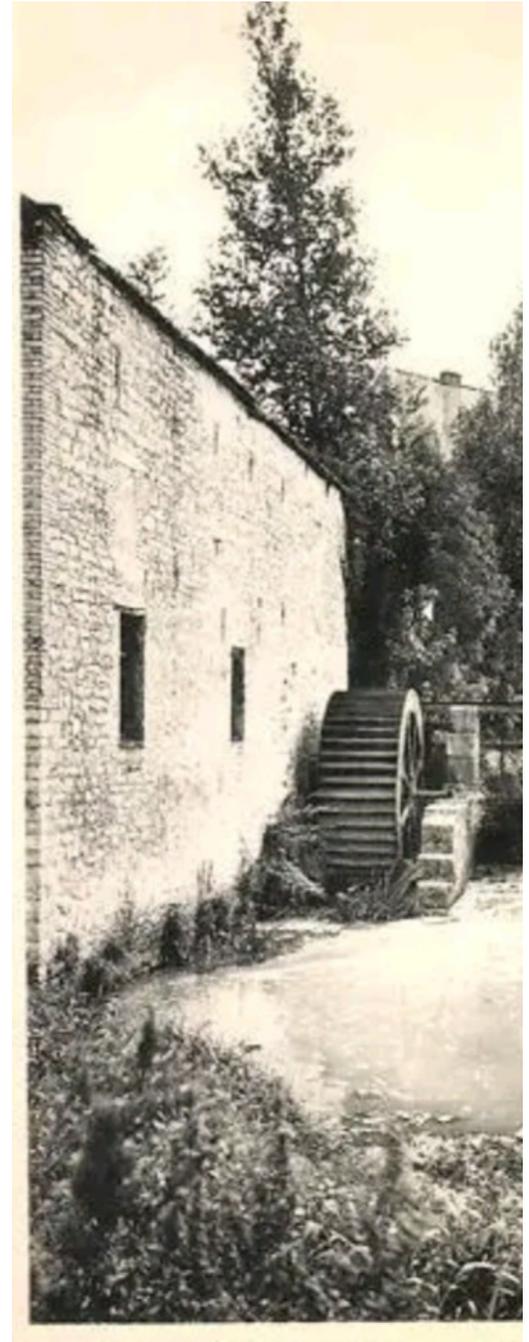
1650 : roue réparée (avec des pièces achetées au moulin du Bois),

1680: de grosses réparations à prévoir : roue, porte du moulin, toitures, plancher de la chambre..

Moulin de l'Eglise: s _fi

1478 : Le Curé de Machault accepte de rebâtir un moulin et une une maison à la place où "autrefois" était bâti le moulin.

XVI^{ème} Siècle : le moulin est devenu une ruine, il n'a plus travaillé pendant plusieurs années et cela a coûté très cher au Seigneur de LA Grand Maison (et Argeville) pour le remettre en état.



LA CESSATION DE L'ACTIVITE DES MOULINS AU XIXÈME SIECLE.

"En raison des petits moyens de transport dont on disposait (on chargeait un sac de blé sur le dos de l'âne sans lui mettre de bât), les moulins devaient naturellement s'établir à portée de chaque village. Aussi le moindre cours d'eau en faisait-il tourner plusieurs. En général ces moulins n'avaient qu'une ou deux paires de meules et se contentaient de faire les "petits sacs" (on appelle moulins à "petits sacs" les moulins travaillant pour les petits cultivateurs, à l'exclusion de la boulangerie)".

"N'ayant qu'un matériel tout à fait primitif, desservis par une chute d'eau tout à fait insuffisante, ils abattaient peu de besogne.. Parfois l'eau n'était même pas assez abondante pour les faire marcher toute l'année sans interruption. Il fallait alors maintenir l'eau dans des réservoirs et attendre, pour lever les vannes, que la force motrice soit suffisante pour actionner le moulin. Et quand plusieurs moulins s'étagaient sur le même ru, il leur arrivait de ne marcher qu'à tour de rôle chacun leur jour. Un règlement sévère obligeait d'ailleurs les meuniers à entretenir le cours d'eau en bon état afin de ne nuire en rien à leurs confrères placés en aval".

.. "Une paire de meules marchant normalement, actionnée par une bonne chute d'eau, pouvait écraser en moyenne 12 sacs de blé par journée de 24 heures, c'est à dire en travaillant jour et nuit. Or on nous cite tel meunier, et il n'était pas le seul, qui n'avait que bien juste assez d'eau pour marcher de jour et qui s'estimait heureux quand son moulin avait écrasé deux sacs de blé en une journée. L'été, il était parfois obligé d'aller faire moudre les "fournées" de ses clients chez un confrère plus abondamment fourni d'eau. On comprend que, les paysans ayant cessé en grande partie de cuire leur pain (N.B. "le pain de ménage"), les petits moulins ne pouvaient se mettre à travailler pour la boulangerie. Les meuniers "à petits sacs" n'avaient déjà qu'un bien maigre bénéfice, que leur serait-il resté s'ils avaient voulu concurrencer les grands ?" (cf. "La disparition des Petites Industries" par Guillory)

N.B. Les techniques modernes des grands moulins ont permis de passer d'un rendement de 30% de farine à 80%!

Les MOULINS du ru FLAVIEN au début du XXème Siècle:

Le moulin de Marangis a été reconverti en fabrique de boutons et de menus objets de cuivre.

Le moulin de L'Eglise se chargeait du polissage des limes usagées.

Les moulins de La Roche, du Bois et des Serpes servaient à la culture (cf. J.Randon).

Selon Guillory, Le moulin du Pré, qui appartenait aux héritiers Garnier, tournait encore un peu en 1910; Poiraud, son meunier, travaillait pour les boulangers: quand les eaux étaient trop basses, il actionnait le moulin avec une machine à vapeur!

La BANDE à BONNOT:

Le moulin de l'Eglise fut "transformé après 1900 en auberge-estaminet, sous l'enseigne d'Abreuvoir humanitaire encadrée de slogans anarchiques, et fréquenté par une clientèle assez spéciale. C'est là en effet que se réfugia pendant plusieurs jours, après le coup qu'il dirigea en 1912 sur une banque parisienne et avant d'aller se faire prématurément exécuter dans la banlieue de Paris, le chef de bande Bonnot précurseur des deux industries du vol de voitures et du holdup dans les banques, activités dont il était sans doute loin de prévoir le brillant avenir". (A. Bray).



**PUITS,
LAVOIRS,
ET AUTRE GLACIÈRE..**



L'EAU, LE SACRÉ ET LA NÉCESSITÉ

Texte et illustrations de Claude CHERRIER

Dans un département où l'eau ne saurait manquer, pour un canton où foisonnent les hydronymes, est-il besoin de guide pour redire les usages de l'eau, conter le propos de son rôle social.

Nous évoquerons, simplement quelques aspects d'une plus ancienne utilisation, s'agissant, avec puits et lavoirs, des travaux et des jours, quand les saints thérapeutes présidaient aux fontaines, que l'église veillait sur son monde. Ici des empreintes de pierre demeurent encore si la silhouette des moulins par exemple, s'est estompée.

Se voient les puits ("pi" ou "pu" du parler ancien), même abandonnés pour raison d'adduction d'eau ou de pollution déjà dénoncée au XIXe siècle. Une géographie étayée mais pénétrée d'imprévus, distingue Puits fermés et puits ouverts. Ainsi, les premiers fixent à la fois des nappes phréatiques proches du sol et les régions de forte pluviométrie nécessitant d'abriter éléments de bois et de métal (à moins qu'il ne s'agisse de protéger l'eau des "coups de lune") : centre nord de la Brie, bordure orientale. Les puits ouverts règneraient alors du Multien au Provinois quand nappes et sources se font plus profondes, les pluies moins abondantes. Si beaucoup persistent à ne pas vouloir s'intégrer à ces modèles tranquilles, certaines constantes autorisent cependant un rangement des formes architecturales.

Dans le nord-est du département (Orxois), frappent les puits complètement enfermés dans un moule conique en forme d'obus auxquels une porte de bois livre accès. Mais si on peut suivre ce modèle loin vers l'ouest dans le Multien et le pays de Meaux, il se mêle alors aux puits à l'entourage éclaté, donc ouverts, avec montants de maçonnerie en arc de cercle.

Les vallées semblent rassembler ces mêmes montants mais de section carrée; ainsi de Saint Augustin à Beautheil, si on les retrouve encore dans la Brie centrale de Mormant et du Chatelet et jusque dans le quart sud-ouest comme à La Grande-Paroisse. Ça et là, des adjonctions diverses, tel le petit chaperon de tuiles, jettent variantes (Rozay, Brie-Comte-Robert).



Rutel (Tancrou)

Notre région, adoptant la simplicité du puits ouvert mais privilégiant l'abri et le nichant dans le mur (Vencux), semble avoir multiplié les formes; ainsi le puits s'enferme dans une sorte de petite construction adossée à la maison, couverte d'un toit à une seule pente (Le Montoir près de Vernou), comme en Brie centrale. Autre rapprochement et dans cette même rue du Montoir, avec le puits mitoyen, puits particulier mais à usage public intégré au mur, il se fait accessible de la maison et de la rue. On le retrouve à Sigy dans le Canton de Donnemarie.



Le Montoir (Vernou)



Tancrou



Sigy



Le Montoir (Vernou)

Le Montois, pourtant, mais aussi la Bassée et parfois le Provenois présentent les montants de meulière ou de grès surplombant le puits ouvert très bas sur le sol.

Quant aux puits de l'extrême sud-ouest, on les reconnaîtra facilement aux toitures de toile semi-cylindriques d'un style propre au Gatinais et à ses marches, mais sans s'étonner de diverses intrusions faisant fi d'un classement raisonnable. Le lavoir se fait-il plus clair?

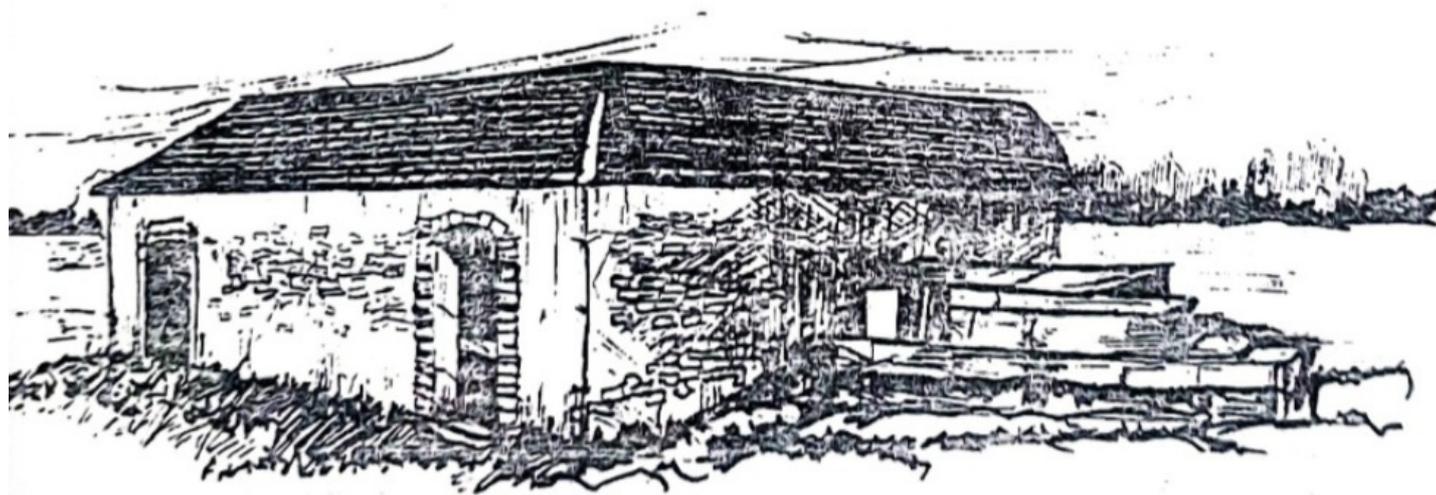


Besigny (Souppes-sur-Loing)

Lieu social privilégié, centre de commérages communaux, où se font et défont les réputations si la politique se décide ailleurs, le lavoir accueille une activité quasi liturgique : la lessive.

Dans un pays à rivière, les lavoirs individuels à deux ou trois places ou travées s'alignent le long de l'eau, au fond des jardins. On double ce dessin en le fixant de part et d'autre de la rivière, cristallisant peut-être le phénomène de groupe chez les lavandières. Château-Landon donne encore à voir ce bel alignement, mais pour de plus vastes constructions. S'impose alors le lavoir communal, imposant comme à Rozay, dictant à chacune le calendrier immuable des jours de lessive. Quant au village sans cours d'eau, il possède au moins sa source, sa fontaine distribuant l'eau en plusieurs bassins pour les besoins ménagers, la lessive, l'abreuvement des troupeaux (Darvaulg). Ainsi l'eau entoure le lavoir, le longe : c'est la rivière, la douve, la mare; elle y pénètre comme la source : parfois une éolienne l'abreuve, comme Marles-en-Brie : l'environnement inspire la forme.

Le rectangle définit le modèle de base et le lavoir s'ouvre sur la rivière; le toit, en léger surplomb au-dessus de l'eau, abrite les dalles inclinées de la bordure. On trouve le lavoir en angle ou en "L" comme à Doué, à trois faces dans le cas d'arrivée frontale d'une source captée.

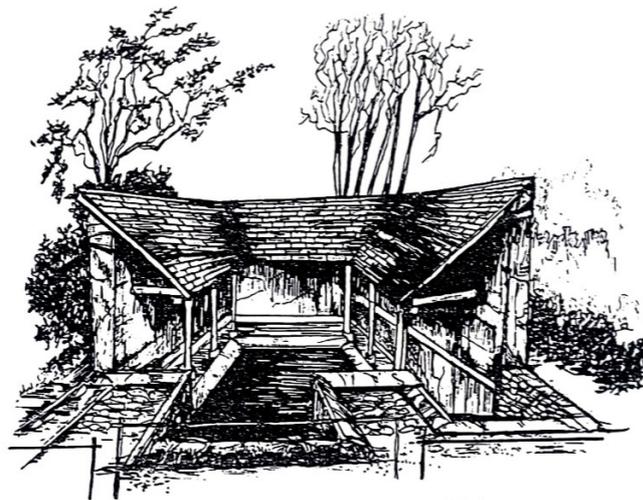


Vaux-sur-Lunain

Certains lavoirs sont complètement couverts (La Chapelle-Gauthier, 1563), mais généralement les toits font pente vers le centre, laissant s'écouler l'eau de pluie. Au lavoir heureusement restauré de Veneux Les Sablons, deux toits en pente, sans piliers, s'appuient sur les deux murs en longueur, l'ensemble étant complètement fermé. On se plaira à rencontrer ce même modèle en contrebas de chemin dans le Montois, mais aussi à Montigny-Lencoup ou Vaux-sur-Lunain. A Veneux a-t-on prévu une cheminée pour les lessiveuses ; L'eau d'une source issue du bois voisin alimente un bassin central également impluvium. Même lavoir clos à Marangis, hameau de la Vernou si un autre modèle voisin, au Montoir (Vernou), offre l'exemple couvert mais complètement ouvert sur une longueur.



On boit l'eau de la fontaine, on y fait ses ablutions, bain des yeux à Vaux sur Lunain, on l'emporte chez soi pour ses malades ou en prévision des maux à venir (Saint-Souplets, Juill. On peut s'immerger complétement, baigner les enfants comme à Saint-Loup-de-Naud. Naud, ou les animaux comme à la source de Saint-Hubert guérisseur de la rage. On trempera le linge des malades dans la fontaine Saint-Fiacre si d'autres pratiques relèvent de la magie: fixation du mal à la branche d'un arbre, près de la source (Fontenailles; à la croix surplombant la fontaine (Tigeaux).



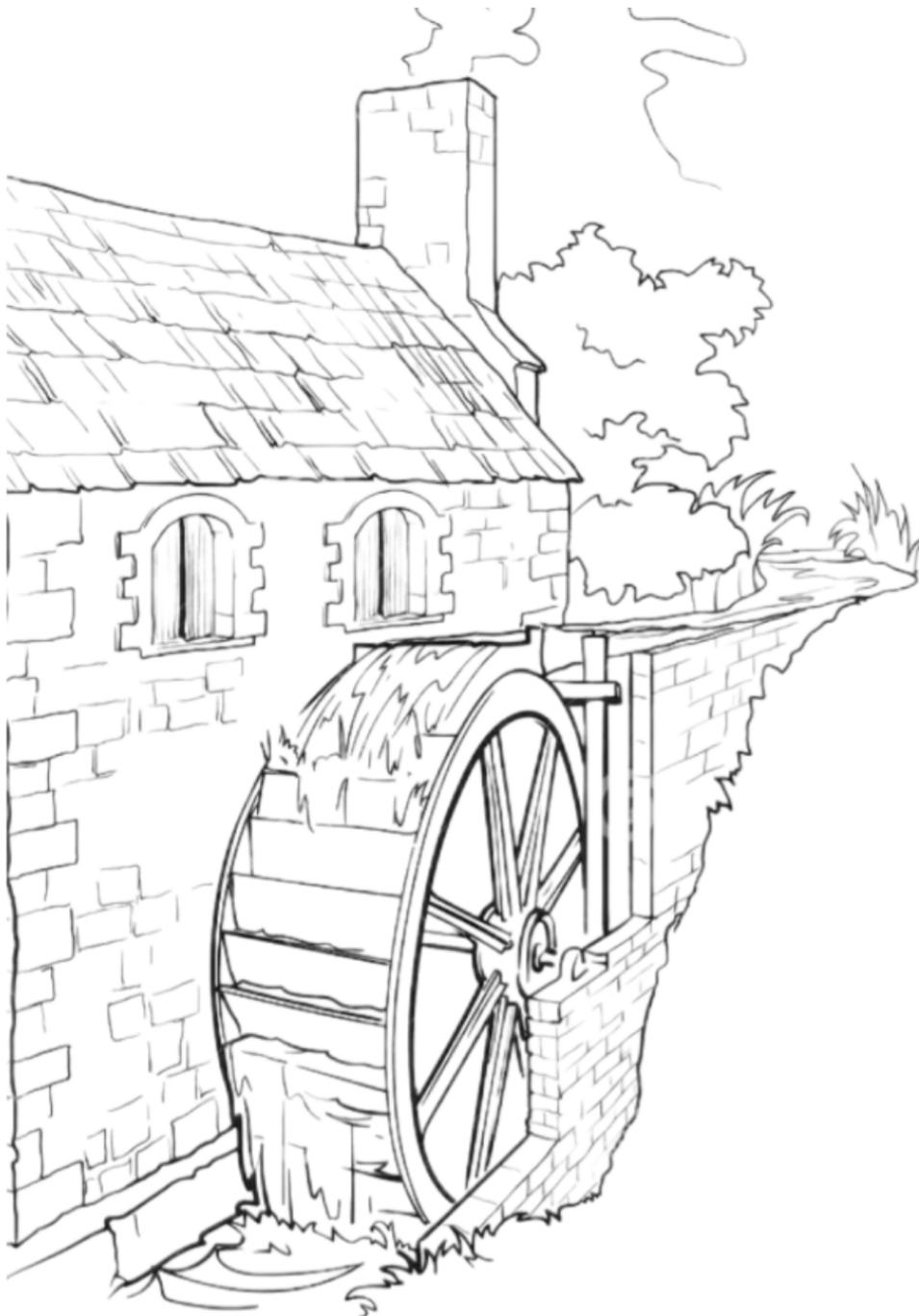
Ces sources autorisent à dresser un catalogue des maux dont souffraient nos ancêtres autant de "maux à saints"). Ainsi l'eau de 27 sources guérissent des fièvres sous le patronage d'une vingtaine de saints. Martin rassemble les sistres les plus nombreux Brie. DOuè, Favières..), secondé par Aubin que les malades de notre actuel canton peuvent venir consulter à Avon ; une autre source proche attire également les pèlerins, celle de Saint fortuné à la Celle sur Seine.



il convient de s'intéresser également aux maux des enfants, aux difficultés liés à la procréation en ces temps de médecine balbutiante. Si la source de Saint-Mammès guérit les maux des seins (simple jeu de mots comme pour Liê ou Pierre), autant que la rage et la colique, si Reine, au Châtelet, soulage les hommes de ces maladies inavouées ou encore mal nommées, Aubierge, en son vallon, préside aux misères de la stérilité, rend les filles fécondes, la source de Sainte Aubierge reste la plus fameuse d'un groupe de trois (avec Liê et Apolline), mais Aubierge rejoint en sa vocation Osmanne dont la source est à Féricy, autre lieu de pèlerinage. L'obituaire de Féricy atteste la neuvaine accomplie en novembre 1637 par l'abbesse de Poissy au nom de la reine Anne d'Autriche, puis le Te Deum chanté en septembre de l'année suivante, marque d'heureux évènements à la Cour. Enfin, si Notre-Dame, généraliste par excellence, "guérit toutes les maladies et plusieurs autres", une vingtaine de saints (Saint Clair à Souppes, Magdeleine à Fontainebleau..) président à des eaux sans vertus particulières qu'on dirait de nos jours à effet placebo.

Vie quotidienne, histoire de mentalités ; c'était au temps où l'on respectait l'eau qui pourtant ne manquait pas. Les puits sont taris, disparaissent dans les broussailles; l'eau des sources ne guérit plus et infligerait plutôt le contraire. Restent les marques, même modestes, d'une architecture qu'il ne faut pas laisser s'émousser.

Claude CHERRIER



UN ÉTÉ 1944

SOUVENIRS, SOUVENIRS..

L'écluse de la Madeleine évoque pour moi l'été 1944 ou, avec mes cousins, au Moulin du Pré et du Bois, nous passions nos vacances sans trop nous soucier des problèmes de cette fin de guerre. Nous allions tous les jours à vélo par le chemin plein d'ornières et presque impraticable jusqu'au Moulin des Serpes puis, la centrale n'existant pas, continuions directement le long d'une hêtraie jusqu'à l'écluse qui était gardée par des gendarmes très gentils qui étaient devenus nos amis. Nous nous baignions avec plaisir, faisons des concours pour traverser la Seine à la nage (malgré le courant!). Il y avait aussi une petite péniche avec une grue en bois qui devait bien faire 4 à 5 mètres de haut, et ma sœur et les cousins plongeaient de plus en plus haut directement dans la Seine. Ce qui leur a valu de bonnes otites que l'on soignait alors avec un bandage sur la tête que les demoiselles cachaient par un foulard. Et, juste après la libération, les Américains les avaient prises pour des femmes tondues comme collaboratrices avec les Allemands. Nous avions aussi une barque et nous jouions beaucoup avec. Un jour nous avons décidé de faire un pique-nique en traversant la Seine avec la barque. Bien situé entre les deux lignes de chemin de fer, nous arrivions à l'écluse et ce qui était la cimenterie occupée par les Allemands. C'était ainsi le jour où, se trempant d'objectifs, les Américains ont bombardé sur Varennes. Nous voyions les avions nous foncer dessus; nous n'osions pas retraverser la Seine de peur qu'une bombe ne renverse la barque c'était très impressionnant et ma sœur à genoux disait : "Je m'accuse de tout" Enfin, il y eut pour nous plus de peur que de mal. Mais la libération était proche. J'ai vu des avions tirer des planeurs, je n'ai jamais su où ils ont atterri. Les gendarmes que nous connaissions étaient remontés dans Vernou et un tout jeune père de famille s'est fait descendre au Chesnois par les Allemands qui s'enfuyaient et remontaient de la Vallée des Moulins mitrailleuse en main. Ils sont passés juste devant le Moulin du Bois où nous étions une vingtaine en familles en train de déjeuner. Très impressionnant: Avant de quitter l'écluse, les Allemands avaient jeté des caisses dans la Seine. Mon cousin de 15 ans plongeait pour les retrouver, tel "le grand bleu" avec juste une corde autour du bras pour l'aider à remonter. Il a trouvé des fusées qu'il démontait, faisait sécher et nous offrait un feu d'artifice!..Ce n'est pas un exemple à suivre.

Claudine PORCHERON



LES BERGES DE SEINE



Les crues, ainsi que le trafic fluvial des péniches, particulièrement depuis l'apparition de convois lourds, contribuent à dégrader progressivement les berges de la Seine. Le fleuve tend alors à gagner sur l'intérieur des terres.

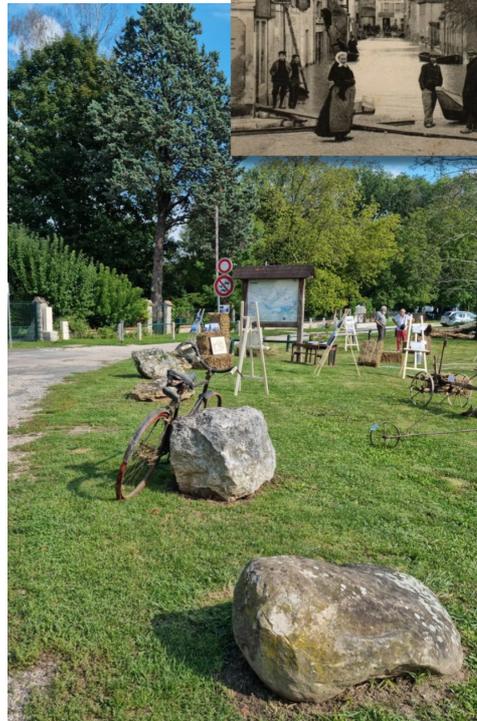
Le Conseil Régional d'Ile de France et le Conseil Général de Seine et Marne ont proposé aux communes riveraines d'exécuter un vaste programme de rénovation et d'aménagement des berges. Vernou-la Celle, soucieuse de la qualité de son environnement naturel, s'est associée à ce projet. Depuis 1990, par tranches annuelles, plusieurs opérations ont été menées.

Tout d'abord, côté Neuve, il y a eu consolidation des rives par la pose de protections en bois d'Azobe, ou empierrement selon l'état et la configuration du lieu.

Ensuite les berges ont été engazonnées et une descente à bateau créée.

Enfin, une sente de promenade a été dessinée et aménagée sur l'emplacement de l'ancien chemin de halage.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine nature de notre village



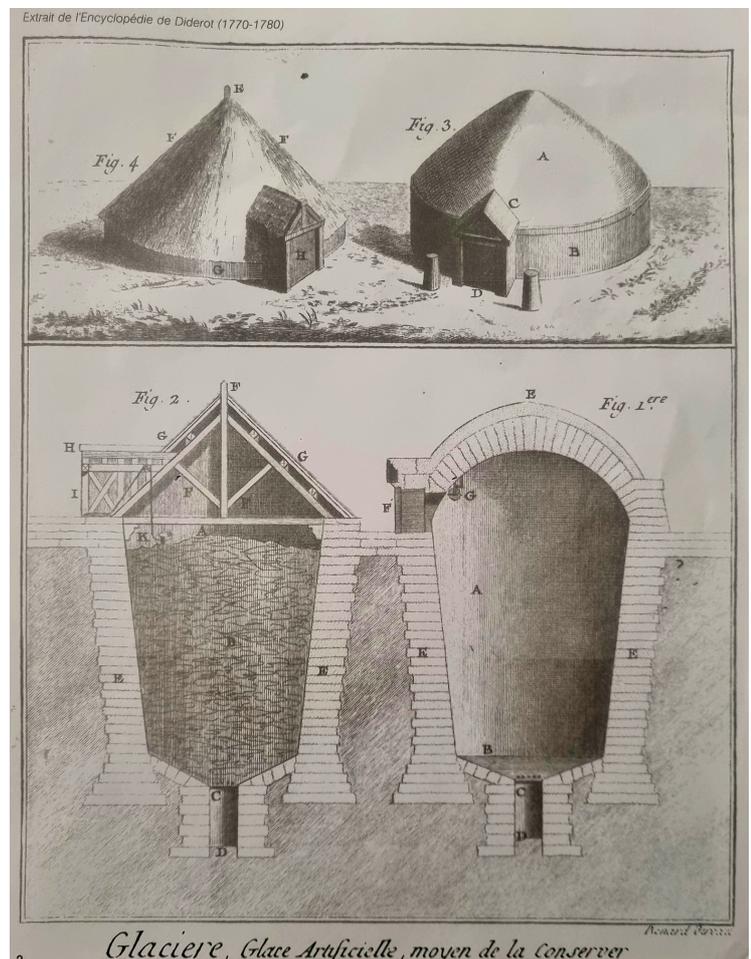
LA GLACIÈRE DU CHÂTEAU AU PARC VIOLETTE RETTE

Autrefois, un trou dans le sol rempli de neige faisait office de glacière.

En Europe, de nombreux châteaux étaient équipés d'installations spéciales pour la conservation de la glace jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Il s'agissait de grandes pièces enterrées, ou bien de vastes puits, dans lesquelles on entassait de la glace récoltée sur les plans d'eau en hiver. La fosse était généralement construite plein nord, chapeautée par un ouvrage maçonné, lui-même recouvert d'un monticule de terre pour une meilleure isolation. Dans la fosse, la glace était isolée du sol et de l'air extérieur par de la paille et des branchages. Pour réduire la circulation d'air, des seaux d'eau étaient régulièrement ajoutés, l'eau en coulant se solidifiait et permettait de combler les vides. L'eau de fonte était collectée dans une excavation aménagée en partie basse du puits pour faciliter son élimination.

Au cours des siècles on a construit, en campagne, des glacières enterrées et maçonnées recouvertes d'un dôme en pierre recouvert d'une épaisse couche de terre enherbée. Une entrée avec sas permettait d'y accéder.

On entassait des couches successives de glace, de paille ou de fagots jusqu'à la base du dôme. C'est là qu'on pouvait entreposer les denrées périssables: légumes-racines et viande pendant quelques jours. La glacière était généralement entourée d'arbres dont le feuillage protégeait l'édifice du soleil, en été. La glace elle-même permettait de rafraîchir l'eau en été et, dans certains milieux, de faire des sorbets.



Une histoire ancienne

Les témoignages les plus anciens de l'utilisation de la glace remontent au Ve siècle avant J.-C. où en Chine le Che-King, recueil de chansons populaires, mentionne l'existence de glaciers. La glace était alors utilisée pour la conservation des aliments et la forme des glaciers se rapprochait, semble-t-il, des constructions que nous connaissons en Occident. Cependant, les toutes premières glaciers dateraient du IIe millénaire avant notre ère en Mésopotamie où, à défaut de glace, on utilisait de la neige.

La littérature gréco-romaine n'évoque qu'assez tardivement l'utilisation de la glace (Galien, IIe siècle après J.-C.). Les glaciers antiques sont assez mal connus et les textes s'attachent plus à décrire l'usage que l'on faisait de la glace que les glaciers proprement dites. Ces bâtiments assez frustes n'étaient souvent que de simples excavations aménagées dans la terre ou dans des grottes, dans lesquelles la glace ou la neige était enfouie, entourée de matériau isolant, vraisemblablement de la paille.

L'identification des glaciers médiévaux fait l'objet de controverses entre les archéologues en raison de l'absence de typologie spécifique de ces constructions. Elles sont considérées par certains comme des fosses d'aisance, des dépotoirs, des silos, voire des oubliettes, à défaut de textes attestant l'existence de glaciers. Toutefois, on sait par les textes que la glace était utilisée au Moyen Âge pour soigner des malades, dans la tradition des traités de médecine antique (Hippocrate). Les châteaux de Cordès (Puy-de-Dôme), Blandy-les-Tours, Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne) abritent ainsi des fosses maçonnées dont les caractéristiques (cuve enterrée, puisard, couloir d'accès) permettent de penser qu'il s'agit bien de glaciers.

Si la structure des glaciers ne connaît guère de changement à l'époque moderne, leur valeur plastique dans le paysage s'affirme au cours de la seconde moitié du XVIIIe siècle puisqu'elles participent désormais à l'embellissement des jardins réguliers et se transforment en « fabriques » pittoresques dans le cadre des jardins irréguliers. Dès le XVIIIe siècle les glaciers commerciales se développent, et leur aspect extérieur, de simples murs en moellons, n'est le prétexte d'aucune recherche esthétique. Au cours du XIXe siècle, ces glaciers vont supplanter pour des raisons économiques les glaciers privées.





VERNOU-LA-CELLE-SUR-SEINE

2023

TOUTES LES PHOTOS UTILISÉES SONT LIBRES DE DROIT
OU PRISES PAR NOS SOINS, FASCICULE RÉALISÉ À PARTIR DES
DOCUMENTS CONSERVÉS EN MAIRIE

